RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

SERVICE CIVIQUE

Erasmus+ Jeunesse et Sport
Corps européen de solidarité
FRANCE

Rapport annuel 2025

AVANT PROPOS

Marina Ferrari
Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Depuis sa création en 2010, le Service Civique incarne une conviction fondatrice : notre société se renforce lorsque sa jeunesse peut s'y épanouir et y contribuer activement. Quinze ans plus tard, cette vision n'a rien perdu de sa pertinence. Le Service Civique s'est imposé comme une étape marquante dans le parcours de milliers de jeunes, un temps à la fois utile pour la collectivité et transformateur pour eux-mêmes.

Aujourd'hui, cette ambition se concrétise plus que jamais. Un jeune sur dix s'engage en Service Civique. Ce chiffre est révélateur à double titre. Il témoigne de l'élan solidaire de la jeunesse, mais aussi de l'ancrage profond de ce dispositif dans notre société.

Le Service Civique est d'abord une opportunité de se rendre utile. Mais il est aussi un levier puissant d'insertion. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sept volontaires sur dix ne sont ni en emploi ni en formation au début de leur mission. À l'issue de celle-ci, sept sur dix trouvent un emploi ou reprennent des études. Ces résultats démontrent que le Service Civique n'est pas une simple parenthèse. Il permet aux jeunes d'acquérir une expérience concrète, de développer des compétences, de gagner en confiance et de construire sereinement leur avenir.

Le Service Civique répond ainsi à une double attente. Il offre aux jeunes la possibilité de donner du sens à leur engagement, tout en leur ouvrant des portes pour la suite.

Le Service Civique Solidarité Seniors (SC2S) en est une illustration concrète. En permettant à des jeunes de s'investir auprès des personnes âgées, il crée un pont entre les générations, tout en faisant découvrir les métiers du grand âge. Le résultat est une réponse pratique aux besoins de recrutement d'un secteur en tension. Plus de deux jeunes sur cinq ayant effectué leur mission en EHPAD s'orientent vers le secteur médico-social ou du grand âge dans les six mois suivant leur engagement.

Mais l'engagement de la jeunesse se construit aussi à l'échelle européenne. Aux côtés du Service Civique, Erasmus+ Jeunesse et Sport et le Corps européen de solidarité permettent à des milliers de jeunes et de structures de coopérer, de se former, de se rencontrer et d'agir au-delà des frontières. Dans un moment où les tensions géopolitiques, les replis nationaux et les fragilités démocratiques mettent à l'épreuve le projet européen, ces programmes ont une portée éminemment politique : ils font vivre concrètement une citoyenneté européenne fondée sur l'échange, la solidarité et la participation.

Je tiens à saluer les volontaires, les tuteurs, les structures d'accueil, ainsi que les équipes de l'Agence du Service Civique et l'ensemble de ses partenaires. C'est grâce à leur mobilisation quotidienne que le Service Civique et les programmes européens de jeunesse et d'engagement peuvent continuer à offrir aux jeunes des expériences riches de sens, porteuses d'opportunités et tournées vers l'avenir.

L'enjeu est désormais de poursuivre cette dynamique, en faisant de chaque mission un levier pour la société et un tremplin pour les jeunes. Depuis 2010, le Service Civique a su s'imposer comme un pilier de notre politique de jeunesse, offrant à des centaines de milliers de jeunes une expérience d'engagement unique. Cette ambition, pleinement inscrite dans l'espace européen, doit continuer à rassembler, à ouvrir des horizons et à faire grandir notre démocratie.

L'année 2026 marquera une étape historique, celle de l'entrée en mission du millionième volontaire. Ensemble, continuons à écrire cette belle histoire.

SOMMAIRE

ÉDITO — p. **05**

01 L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE EN 2025

L'Agence en bref : 1 opérateur, 3 grands programmes — p. **07**
Les temps forts de l'année 2025 — p. **10**
Nos chiffres clés — p. **12**

02 15 ANNÉES POUR FAIRE NATION

De 2010 à 2025, la montée en puissance du Service Civique — p. **17**
Le Service Civique pour lutter contre l'isolement des seniors — p. **20**
Le Service Civique Ecologique : répondre à l'urgence environnementale — p. **21**

15 ANS EN CHIFFRES — p. 23

03 UN ENGAGEMENT AVEC LA JEUNESSE POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

A OFFRIR AUX JEUNES UN CADRE STRUCTURANT — p. 25
Des propositions attractives pour les jeunes — p. **25**
Des missions accessibles à tous les profils — p. **27**
Un levier d'insertion professionnelle — p. **29**
Des volontaires satisfaits de leur expérience — p. **32**
Une vigilance quant à la santé et à la sécurité — p. **35**

B SOUTENIR LES ORGANISMES D'ACCUEIL — p. 37
Jeunes et organismes : un enrichissement mutuel — p. **37**
Un accompagnement au plus près des structures — p. **41**
Des tuteurs bien formés pour des missions bien encadrées — p. **45**

04 DONNÉES BUDGÉTAIRES 2025

Direction de la publication : Grégory Cazalet, directeur général avec le pôle Communication et partenariats, Agence du Service Civique • Conception, réalisation et rédaction : Citizen Press, Paris • Crédits photos : Agence du Service Civique, Lise Silu, Ivan Guilbert, Martin Chang, Jimmy Seng, Boby, Nicolo Revelli Beaumont, Louise Meresse.

ÉDITO

Nadia Bellaoui
Présidente de l'Agence du Service Civique

Grégory Cazalet
Directeur Général de l'Agence du Service Civique

L'année 2025 a marqué les 15 ans du Service Civique. Quinze ans après sa création, cette politique publique a trouvé toute sa place dans le parcours des jeunes comme dans l'action des associations, des collectivités et des services de l'État. Elle continue de répondre à une aspiration profonde des jeunes à s'engager et des structures d'intérêt général à leur faire confiance.

Malgré la réduction du nombre de volontaires accueillis à 136 207, résultant d'un contexte de finances publiques particulièrement contraint, le désir d'engagement des jeunes lui n'a pas reculé. Le Service Civique n'a rien perdu de son attractivité, comme en témoignent les plus de 185 000 candidats enregistrés en 2025 pour effectuer une mission pour 75 000 places.

Ce contexte difficile a conduit toute la communauté d'acteurs à prendre sa part de l'effort demandé, avec une exigence claire : préserver la qualité des missions, la solidité de l'accompagnement et le sens de l'engagement proposé aux jeunes.

L'année 2025 a aussi confirmé la capacité du Service Civique à se renouveler. Avec le déploiement du Service Civique écologique, c'est une manière nouvelle de concevoir les missions qui s'est affirmée : plus territorialisée, plus partenariale, plus attentive aux besoins concrets des territoires comme aux aspirations des jeunes. Les expérimentations conduites en 2025 montrent qu'en s'adaptant ainsi, le Service Civique peut renforcer son impact collectif.

Cette logique de coopération vaut pour l'ensemble des programmes portés par l'Agence. Depuis 2016, la France a fait le choix fort de confier à une même agence le Service Civique, Erasmus+ Jeunesse & Sport et le Corps européen de solidarité, afin de mieux articuler engagement national et ouverture européenne. La formation des tuteurs à la santé mentale en a donné en 2025 une illustration concrète, en réunissant des structures du Service Civique et du Corps européen de solidarité autour d'un même enjeu d'accompagnement des jeunes.

Au fond, 2025 rappelle une chose simple : le Service Civique demeure une politique publique essentielle, parce qu'il sait à la fois rassembler, s'adapter et tenir son cap. Ces ressorts, qui permettent au Service Civique de tenir sa promesse, sont aussi ceux qui donnent leur force aux programmes européens de l'Agence. C'est cette ambition de coopération que l'Agence continuera de porter au service de la jeunesse et de l'intérêt général, en France comme en Europe.

01

L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE EN 2025

L'AGENCE EN BREF : 1 OPÉRATEUR, 3 GRANDS PROGRAMMES

L'Agence du Service Civique est l'opérateur unique de l'État qui assure à la fois la mise en œuvre du Service Civique, des volets Jeunesse & Sport du programme européen Erasmus+ et du Corps européen de solidarité. Forte de ses 130 collaborateurs, elle soutient l'engagement et la mobilité des jeunes, des acteurs jeunesse et des professionnels du sport en France, en Europe et dans le monde. Elle participe à faire émerger une société plus engagée et plus solidaire.

UNE AGENCE AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT

Groupement d'intérêt public (GIP), l'Agence du Service Civique est un opérateur du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative sous la tutelle duquel elle exerce une double mission : soutenir l'engagement des jeunes et favoriser leur mobilité en France et à l'international.

L'Agence fixe les orientations stratégiques du Service Civique et assure son déploiement sur le territoire. Elle s'appuie pour cela sur un réseau d'organismes d'accueil composé d'associations, de collectivités territoriales et de services de l'État, et veille à l'égal accès de tous les jeunes aux missions ainsi qu'à la diversité des domaines d'intervention.

En tant qu'Agence nationale pour la gestion des programmes Erasmus+ Jeunesse & Sport et Corps européen de solidarité, elle sélectionne, finance et assure le suivi des projets, et en accompagne les porteurs à chaque étape clé.

Des instances nationales qui favorisent l'engagement des parties prenantes

Au niveau national, la gouvernance de l'Agence est assurée par :

- Le Conseil d'administration qui prend les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Il est composé des représentants des ministères chargés de la jeunesse et du budget, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et du GIP France Volontaires, ainsi que de personnalités qualifiées.
- Le Comité stratégique débat des grandes orientations du Service Civique afin d'éclairer la prise de décision du Conseil d'administration. Il est composé de représentants de l'ensemble des parties prenantes du Service Civique : le collège des volontaires, les représentants des organismes d'accueil, des parlementaires et des personnalités qualifiées.
- Le Comité national Erasmus+ Jeunesse & Sport et Corps européen de solidarité réunit une fois par an des représentants de l'ensemble des parties prenantes des programmes européens pour en dresser le bilan et les perspectives.

L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE SE MOBILISE POUR…

- proposer des expériences accessibles à tous les jeunes, quels que soient leur situation sociale, leur niveau d'études et leur lieu de vie ;
- élaborer avec les organismes d'intérêt général des projets d'accueil de qualité (pour les jeunes comme pour les actions conduites) ;
- proposer la mobilité en Europe aux acteurs de jeunesse et aux professionnels du sport pour monter en compétences ;
- accompagner au plus près les structures dans la recherche de financement européen pour leurs projets jeunesse et sport ;
- et ainsi participer à renforcer l'action des organismes d'accueil mobilisés pour l'intérêt général.

Des relais dans les territoires pour déployer les ambitions des programmes
Au niveau territorial, l'Agence s'appuie sur les préfets de région et de département, qui sont ses délégués territoriaux, et sur un réseau de référents Service Civique au sein des Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et dans les Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Pour les programmes européens, ce sont les Responsables Europe et international pour la jeunesse (REIJ) qui assurent ce relai territorial. Dans les deux cas, ces référents jouent un rôle d'accompagnement et d'animation essentiel.

Plus de 100 référents Service Civique et 21 REIJ font vivre les programmes portés par l'Agence dans les territoires.

LES JEUNES ASSOCIÉS À LA GOUVERNANCE DES PROGRAMMES

Renouvelé chaque année, le Collège des volontaires est composé de dix jeunes engagés en Service Civique et d'un jeune engagé avec le Corps européen de solidarité. Ensemble, ils représentent la diversité sociale et géographique des volontaires. Ils participent au Comité stratégique de l'Agence, où ils partagent leurs idées et propositions pour faire évoluer les programmes.

LE SERVICE CIVIQUE

Créé en 2010, le Service Civique offre aux jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans en situation de handicap, l'opportunité de s'engager au service des autres et de la collectivité, pour des causes d'intérêt général, solidaires et durables. Les missions sont effectuées en France, en Europe et dans le monde, au sein d'organismes privés à but non lucratif, d'établissements publics ou de collectivités territoriales, pour une durée de 6 à 12 mois.

Outil d'engagement et de citoyenneté, le Service Civique répond aux aspirations de la jeunesse tout en lui offrant un cadre favorisant la confiance en soi, le développement des compétences et la projection vers l'avenir. Les jeunes qui s'engagent bénéficient d'un statut comprenant une indemnité mensuelle, une protection sociale, une formation civique et citoyenne, un tutorat et un accompagnement à la définition d'un projet d'avenir.

L'Agence du Service Civique est également en charge du volontariat de service civique dans les Outre-Mer (ex-volontariat civil à l'aide technique - VCAT) et du volontariat associatif.

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

136 207 volontaires se sont engagés en mission de Service Civique en 2025.

ERASMUS+ JEUNESSE & SPORT

676
projets ont été subventionnés en 2025 dans le cadre d'Erasmus+ Jeunesse & Sport et du Corps européen de solidarité.

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne en faveur de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Erasmus+ Jeunesse permet à des associations ou à des collectivités publiques d'organiser des échanges et des rencontres entre jeunes Européens et de renforcer leur capacité à coopérer dans un cadre international. Erasmus+ Sport s'adresse aux éducateurs sportifs, personnels ou coaches dans toute l'Europe, pour permettre des échanges de pratiques et du développement professionnel.

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ (CES)

Le Corps européen de solidarité (CES) permet à des jeunes de 18 à 30 ans de s'engager dans un volontariat d'intérêt général, de participer à des projets de solidarité ou de réaliser une mission humanitaire, en France, en Europe et dans le monde, sur une durée allant de 2 semaines à 12 mois. Le CES permet ainsi une expérience concrète des valeurs de l'Union européenne.

CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ
PLUS FORTS ENSEMBLE.

1 740
participants aux projets Corps européen de solidarité subventionnés en 2025.

SALTO EUROMED : UN RELAI VERS LA ZONE SUD-MÉDITERRANÉE

Dans le cadre de l'initiative européenne SALTO, c'est l'Agence du Service Civique qui est chargée par la Commission européenne de gérer le centre de ressources SALTO EuroMed. Celui-ci promeut les programmes européens de jeunesse dans les pays de la zone sud-méditerranée. Il encourage les échanges de bonnes pratiques entre organisations de jeunesse, et le soutien aux acteurs de jeunesse.

SALTO
EUROMED

LES TEMPS FORTS

FEVRIER

L'Agence du Service Civique organise au Conseil économique, social et environnemental (CESE) la conférence européenne « Building bridges, creating change – the power of youth volunteering » et réunit les **agences nationales du Corps européen de solidarité.**

AVRIL

L'Agence organise **l'événement « Europe engagée »** à la Maison de Montmartre, réunissant des jeunes engagés en Corps européen de solidarité, en Service Civique et dans les programmes Erasmus+.

À l'occasion des 20 ans de la loi Handicap de 2005, signature d'une **convention avec l'Agefiph** qui vise à renforcer l'accessibilité du Service Civique pour les jeunes en situation de handicap.

MAI

Organisation d'une rencontre à Rome avec les partenaires italiens du Servizio Civile Universale, pour soutenir le développement du **Service Civique franco-italien** et renforcer les liens entre les acteurs des deux pays.

MARS

À l'occasion des **15 ans du Service Civique,** déplacement du Premier ministre chez l'association Nightline, suivi d'un déjeuner d'une cinquantaine de volontaires avec la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative et la ministre des Comptes publics.

JUIN

Lancement de l'**Open Badge du Service Civique** avec la ministre des Sports, de la Jeunesse et la Vie associative et le directeur général de France Travail. Objectif : valoriser l'engagement des volontaires auprès des recruteurs.

DE L'ANNÉE 2025

JUIN

Célébration du **1er anniversaire du Service Civique Écologique** à l'Hôtel de Roquelaure en présence des ministres de l'Écologie et des Sports, de la Jeunesse et la Vie associative, et avec des partenaires institutionnels, des associations, et une centaine de volontaires engagés.

JUILLET

Des volontaires du Service Civique et du Corps européen de solidarité **défilent lors de la fête nationale du 14 juillet à Paris.**

OCTOBRE

Intervention de l'Agence à la **35e Convention des Intercommunalités** de France à Toulouse pour mettre en avant le partenariat entre l'Agence et les Intercommunalité de France visant à encourager les collectivités locales à recourir au Service Civique.

NOVEMBRE

L'Agence participe au **Salon européen de l'éducation** avec un stand permettant aux jeunes de s'informer sur le Service Civique et sur le Corps européen de solidarité.

Célébration des **30 ans d'Eurodesk France,** réseau européen d'information jeunesse, pour promouvoir les opportunités de mobilité et d'engagement des jeunes en Europe et à l'international.

DÉCEMBRE

Dans le cadre des 15 ans du Service Civique, près de 30 préfectures organisent **des rassemblements de volontaires** afin de valoriser l'engagement des jeunes et des structures d'accueil sur l'ensemble du territoire.

NOS CHIFFRES CLÉS

SERVICE CIVIQUE EN FRANCE

En 2025, le Service Civique a accueilli
136 207
volontaires
dont 75 000 entrées en mission

RÉPARTITION DES VOLONTAIRES PAR TYPE DE STRUCTURE

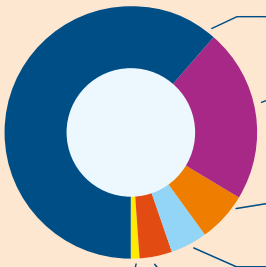

Nombre d'organismes agréés en 2025 : **8 198**

CARACTÉRISTIQUES DES VOLONTAIRES

Âge moyen : **20 ans**

Genre

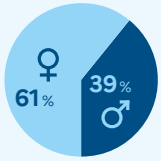

Situation des volontaires à l'entrée en Service Civique

- France Travail **36,3 %** DEMANDEURS D'EMPLOI
- **28,2 %** INACTIFS (hors étudiants)
- **3,5 %** SALARIÉS
- **32 %** ÉTUDIANTS

Niveau de formation

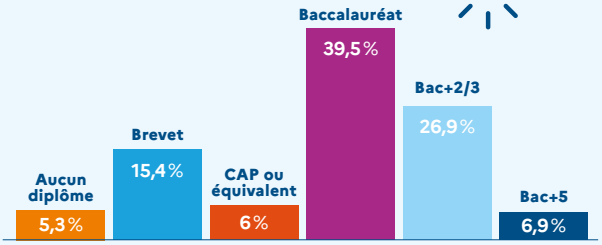

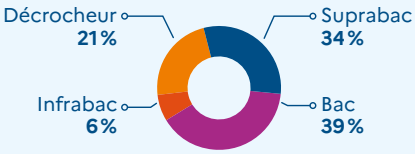

UNE OUVERTURE À TOUS LES PROFILS

PARMI LES VOLONTAIRES :

28,8 % sont issus des territoires ruraux
13,8 % sont issus des quartiers prioritaires de la ville (QPV)
5,1 % bénéficient de l'indemnité complémentaire sur critères sociaux
3,2 % sont en situation de handicap
8,9 % ont effectué une mission dans les départements et régions d'outre-mer (DROM)

THÉMATIQUES DES MISSIONS

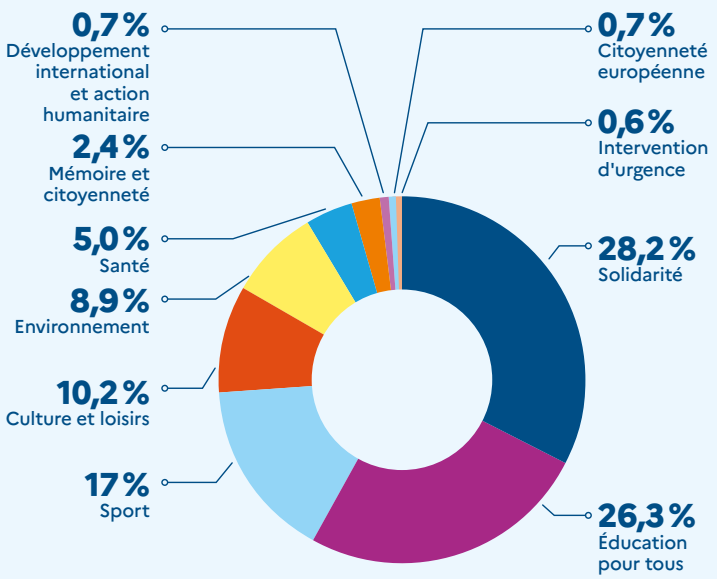

SATISFACTION DES VOLONTAIRES[1]

87 %
sont satisfaits après leur mission

81 %
sont satisfaits de l'accompagnement global dont ils ont bénéficié durant la mission

Avant leur mission,
35 %
des anciens volontaires se disent engagés bénévolement

Après leur mission,
53 %
affirment qu'ils souhaitent poursuivre une forme d'engagement

ERASMUS+ JEUNESSE & SPORT | CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ (CES)

BILAN DES PROGRAMMES EUROPÉENS

1 653
projets déposés

676
projets subventionnés

41 %
de taux de sélection

31 825
participants
dont 13 514 JAMO[2]

51,8 M€
Budget total : Erasmus+ Jeunesse & Sport, Corps européen de solidarité, centre de ressources SALTO et frais d'administration

TYPE DE PROJETS FINANCÉS

	Nombre	Montant (en M€)
Échanges de jeunes et mobilité des acteurs de jeunesse	279	17,8
Activités de participation des jeunes	124	4,6
DiscoverEU Inclusion	41	1,8
Mobilité des coaches et personnels sportifs	64	1,4
Partenariats simplifiés et partenariats de coopération	63	8,3
Projets de volontariat	94	10,6
Projets de solidarité	11	0,98

ERASMUS+ JEUNESSE & SPORT

571 projets subventionnés
→ **30 085** participants
→ dont **12 749** JAMO[2]
soit **42 %** de JAMO parmi les participants aux échanges de jeunes

34 M€ subventions allouées

CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

105 projets subventionnés
→ **1 740** participants
→ dont **765** JAMO[2]
soit **44 %** des participants

10,7 M€ subventions allouées

1- Données issues de l'étude post Service Civique réalisée auprès des anciens volontaires ayant terminé leur Service Civique en 2025.
2- Jeunes ayant moins d'opportunités

RÉPARTITION DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE EN FRANCE EN 2025*

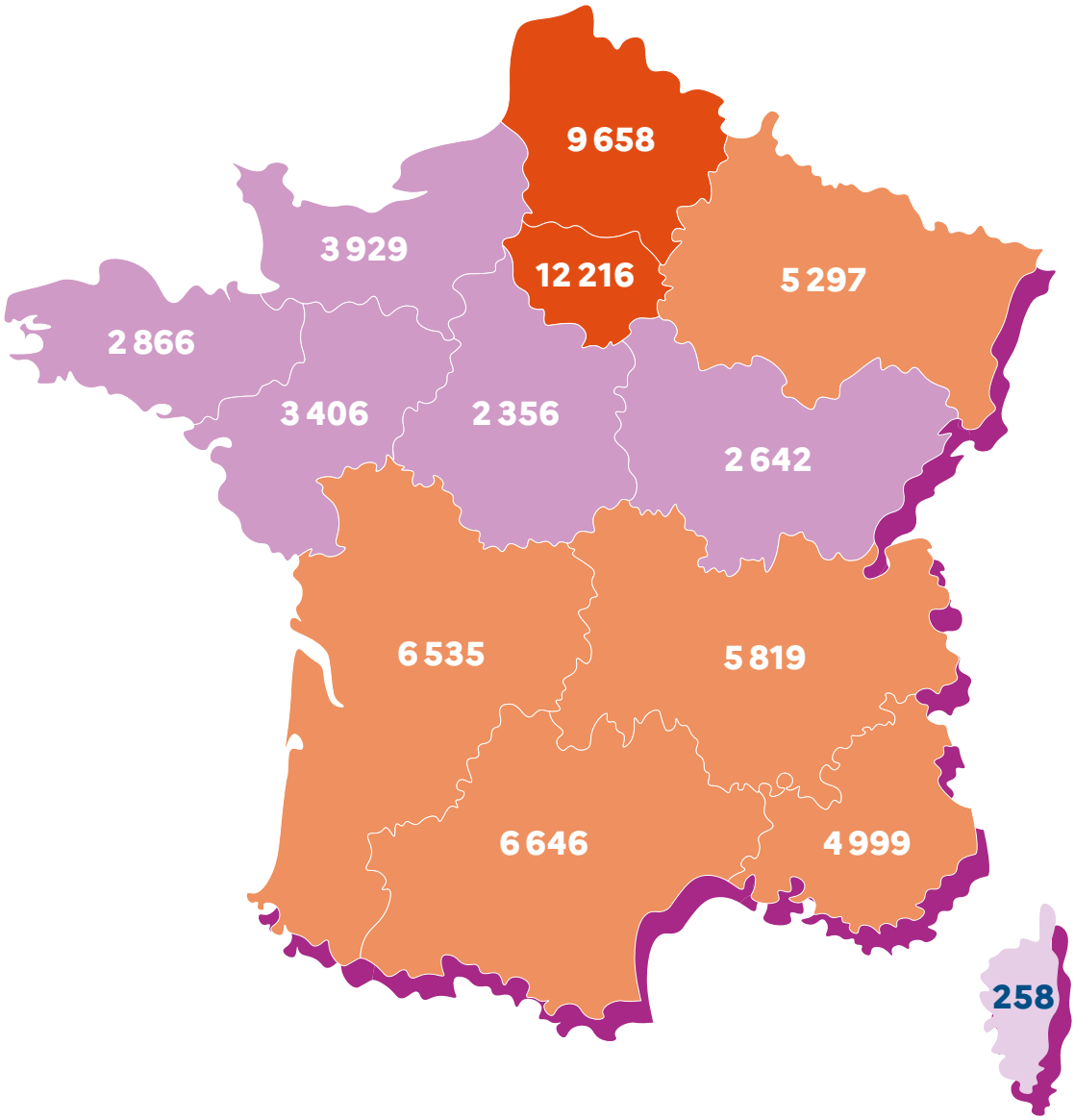

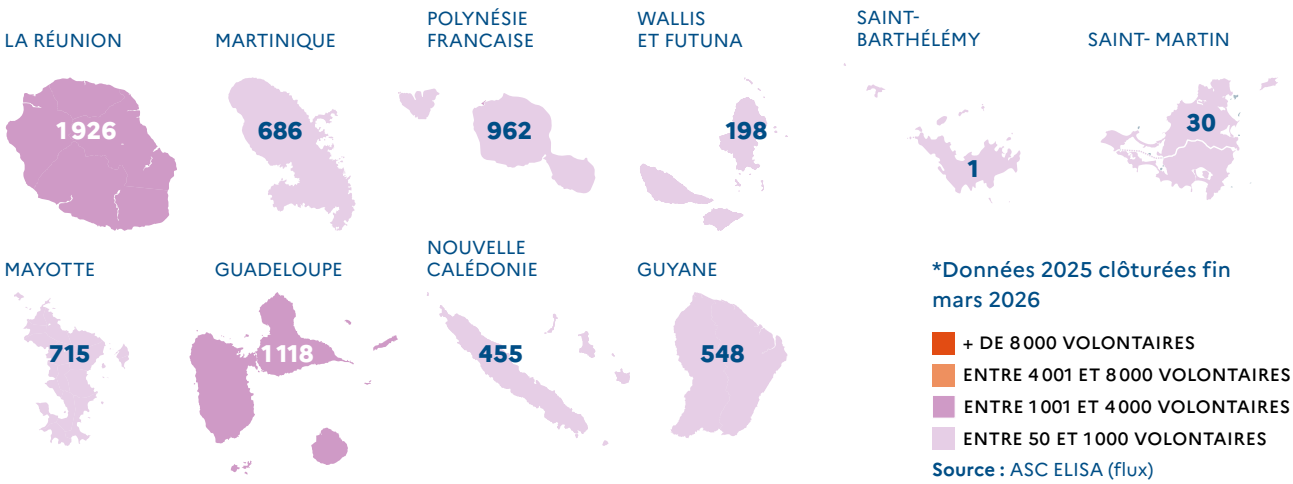

*Données 2025 clôturées fin mars 2026

- + DE 8 000 VOLONTAIRES
- ENTRE 4 001 ET 8 000 VOLONTAIRES
- ENTRE 1 001 ET 4 000 VOLONTAIRES
- ENTRE 50 ET 1 000 VOLONTAIRES

Source : ASC ELISA (flux)

PRÉSENCE DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE DANS LE MONDE

Nombre de volontaires accueillis en Service Civique par pays en 2025*

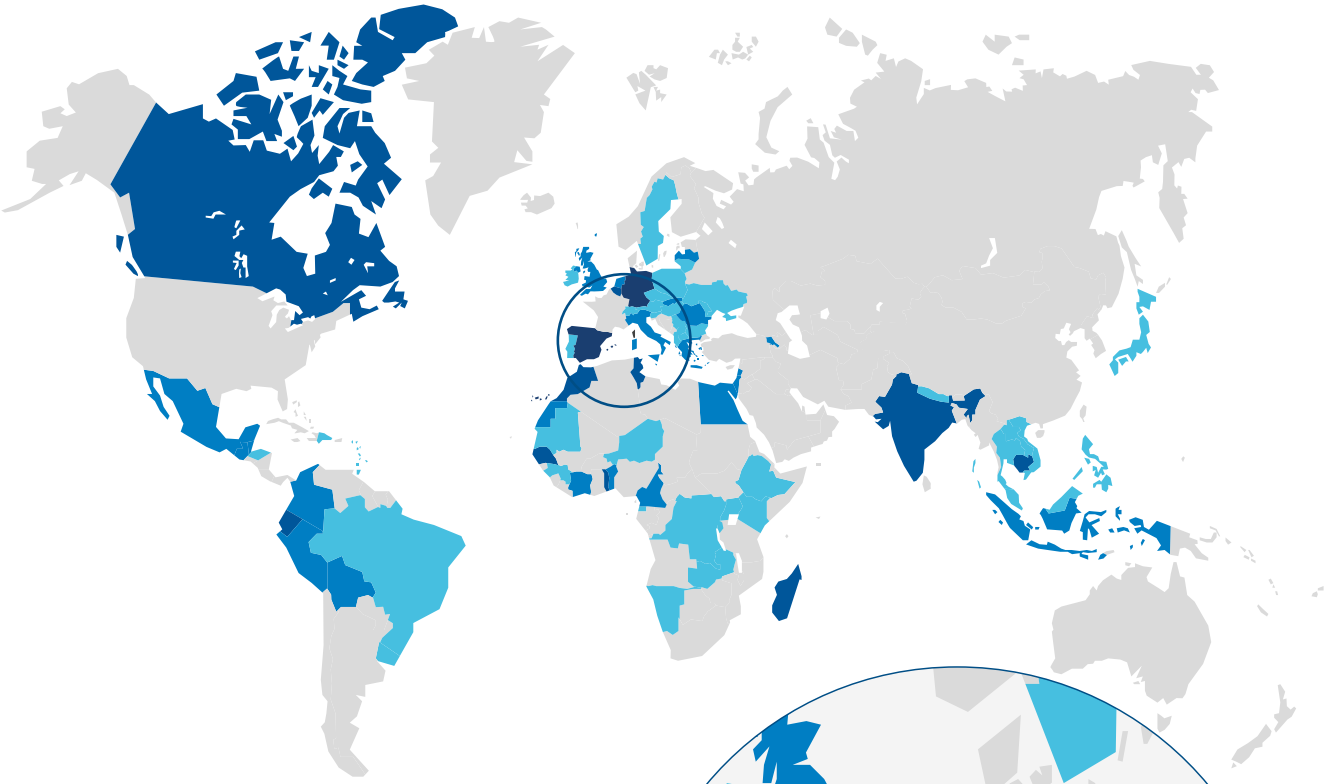

LES 10 PREMIERS PAYS D'ACCUEIL DE SERVICE CIVIQUE

PAYS D'ACCUEIL	Nombre de volontaires en 2025	Part
Allemagne	178	10,2 %
Espagne	108	6,2 %
Sénégal	84	4,8 %
Madagascar	99	5,7 %
Canada	95	5,5 %
Maroc	61	3,5 %
Italie	59	3,4 %
Cambodge	58	3,3 %
Inde	53	3 %
Tunisie	50	2,9 %

*Données 2025 clôturées fin mars 2026

- + DE 100 VOLONTAIRES
- ENTRE 31 ET 100 VOLONTAIRES
- ENTRE 10 ET 30 VOLONTAIRES
- – DE 10 VOLONTAIRES

Source : ASC ELISA (flux)

02

15 ANS DE SERVICE CIVIQUE

15 ANNÉES POUR FAIRE NATION

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique s'est imposé comme une des principales politiques publiques pour la jeunesse. Il constitue désormais pour les jeunes une étape bien identifiée de leur parcours, une forme de rite de passage républicain. Entre épanouissement individuel et intérêt général, le Service Civique a su évoluer en 15 ans pour satisfaire les attentes des jeunes tout en répondant aux priorités sociétales qui ont émergé.

DE 2010 À 2025, LA MONTÉE EN PUISSANCE DU SERVICE CIVIQUE

Une initiative destinée à renforcer la cohésion nationale
À la suite des révoltes urbaines de 2005, une concertation des responsables politiques et des acteurs de la société civile fait émerger le Service Civique comme réponse au fossé entre les jeunes et les institutions. Cette dynamique conduit à l'élaboration de la loi du 10 mars 2010, qui crée le Service Civique. Son ambition : renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à chaque jeune la possibilité de se rendre utile au service de l'intérêt général.

Cette création s'appuie également sur des expériences antérieures, notamment celle d'Unis-Cité, elle-même inspirée d'initiatives américaines, comme City Year. Les modalités d'accompagnement des jeunes, orientées vers leur projet d'avenir, s'appuient sur l'action historique des missions locales, mais aussi de l'éducation populaire.

Des étapes clés et un changement d'échelle
Depuis cette loi fondatrice, le Service Civique a connu une montée en puissance continue. Suite aux attentats meurtriers de 2015, cette année pivot a marqué une étape importante avec la volonté du chef de l'État « d'universaliser » le Service Civique, c'est-à-dire de massifier le dispositif pour pouvoir proposer une mission à chaque jeune désirant s'engager. De fait, en 2017, le seuil des 100 000 volontaires par an a été atteint et le Service Civique s'est ouvert aux services publics.

En 2021, le Service Civique « Solidarité Seniors » (SC2S) inaugure une première déclinaison sectorielle. Avec le lancement du Service Civique Écologique et l'atteinte, pour la deuxième année consécutive, du niveau de 150 000 volontaires accueillis, l'année 2024 marque l'attractivité retrouvée du Service Civique après la crise liée à la Covid-19.

Depuis 2010, le Service Civique a ainsi permis à plus de 900 000 jeunes d'accomplir une mission d'intérêt général. En 2024, plus de 9 000 organismes agréés étaient mobilisés sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, c'est un jeune sur dix qui choisit de consacrer plusieurs mois de sa vie au bien commun. Le Service Civique est présent en métropole comme en outre-mer, dans les territoires ruraux comme dans les quartiers prioritaires.

2025
15 ans – plus de 900 000 volontaires en cumulé

2024
• cap des 150 000 volontaires par an
• création du Service Civique Écologique

2021
création du Service Civique Solidarité Seniors (SC2S)

2020
10 ans – plus de 500 000 volontaires en cumulé

2017
cap des 100 000 volontaires par an

2015
universalisation du Service Civique – un droit pour tous

2010
naissance du Service Civique

Installé durablement au sein de la société

Cette montée en puissance ne se résume pas à une simple progression quantitative. Elle traduit aussi l'installation durable du Service Civique dans le paysage de la jeunesse. Pour de nombreux jeunes, il est devenu une étape identifiée, valorisée par l'entourage familial, par les établissements d'enseignement ou les professionnels de la jeunesse et de l'insertion. Il s'est ainsi imposé, au fil du temps, comme un rite de passage à l'âge adulte : une manière concrète d'entrer dans la citoyenneté tout en acquérant des compétences utiles à sa vie professionnelle.

« Face aux catastrophes climatiques, le Service Civique doit être mobilisé pour sensibiliser à plus grande échelle »

CAROLINE CROSS,
présidente nationale
de la Croix-Rouge française

L'année 2025 a cependant été marquée par la crise des finances publiques. Le gel des missions pendant la période dite des services votés – faute d'adoption du budget de l'État – puis la suppression de 15 000 missions en cours d'année ont représenté autant d'épreuves. Le caractère structurant du Service Civique a néanmoins été confirmé. Il demeure une politique prioritaire du gouvernement, qui le mobilise au service de causes importantes et de politiques publiques prioritaires (bien vieillir, transition écologique, résilience).

53 %
des volontaires déclarent avoir donné du temps bénévolement un an après la fin de leur mission, contre 35 % à l'entrée.

Dans un contexte marqué par la multiplication des crises (climatique, sanitaire, sécuritaire), le Service Civique a un rôle d'autant plus clé à jouer. Avec plus de 10 % d'une classe d'âge engagée, il représente un levier essentiel pour renforcer la résilience de la société.

Durant la crise sanitaire, près de

25 000

jeunes ont changé de mission pour intervenir dans la gestion de crise (distribution de masques et de repas pour les personnes isolées, participation aux centres de vaccination…)

Une réponse aux crises actuelles et à venir

Les jeunes qui s'engagent en Service Civique développent déjà des savoir-faire décisifs à cet égard : s'organiser, travailler en équipe, gérer ses émotions, prendre soin de publics vulnérables. Ils sont également amenés à coopérer avec des autorités publiques et des acteurs de la sécurité civile. Face aux risques et menaces majeurs, le Service Civique a vocation à contribuer à la diffusion d'une culture commune de la préparation, de la protection et de l'engagement.

Ainsi, l'expérimentation d'une nouvelle offre de formations aux crises se prépare dans 3 régions pilotes, Hauts-de-France, Normandie et Occitanie. D'une durée de 3 à 4 jours, elle associe les services de l'État, les acteurs de la sécurité civile et les collectivités territoriales. Elle vise à transmettre aux volontaires les bons réflexes en situation de crise, à leur faire connaître les acteurs de la réponse opérationnelle et à leur offrir, s'ils le souhaitent, des passerelles vers les réserves actives.

Une première étape vers une ambition plus large : préparer progressivement 100 % des engagés en Service Civique aux crises d'aujourd'hui et de demain.

GÉNÉRATION 2024 : LE MOUVEMENT SPORTIF TRANSFORME L'ESSAI

Un élan citoyen

Les Jeux olympiques de Paris 2024 ont été l'occasion d'une forte mobilisation du Service Civique. En partenariat avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) et Paralympiques (COJOP), l'Agence du Service Civique a labellisé 30 000 missions liées à l'événement. Ces missions, déployées sur tout le territoire, ont permis de faire vivre l'ambition d'une « nation sportive » en organisant des événements et des activités visant à rendre le sport accessible à tous les publics.

Une empreinte durable

Cette mobilisation a renforcé la place du Service Civique au sein du mouvement sportif. L'Héritage des Jeux permet ainsi de continuer à soutenir la pratique sportive et ses bienfaits pour la société. À travers les missions liées au sport, les volontaires œuvrent également pour l'inclusion, l'éducation, la santé ou encore l'écologie.

LE SERVICE CIVIQUE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES SENIORS

Service Civique Solidarité Seniors

Lancé en 2021 dans le sillage de la mobilisation nationale contre l'isolement des seniors « Monalisa », le Service Civique « Solidarité Seniors » (SC2S) fête ses cinq ans en 2026. Né au cours de la pandémie de la Covid-19 d'une volonté de lutter contre l'isolement des seniors, ce dispositif est partie intégrante du plan « Bien vieillir » du gouvernement. Son objectif est de permettre aux jeunes volontaires d'accompagner les personnes âgées, qu'elles résident en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ou à domicile.

Une approche innovante et structurante

Le SC2S se distingue par son modèle de financement mixte, associant des fonds publics de l'État et des contributions du régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco, ainsi que par sa mise en oeuvre partenariale au travers de l'Association nationale pour le déploiement du SC2S (AND-SC2S).

Ce partenariat, initié par l'association Unis-Cité – pionnière du Service Civique – a permis de déployer un parcours de formation ambitieux, tant pour les jeunes que pour leurs tuteurs, afin de garantir un Service Civique de qualité. Les missions proposées sont adaptées aux besoins des seniors, qu'il s'agisse de soutien au quotidien, d'animation ou de maintien à domicile.

Une contribution au bien vieillir

Alors que le vieillissement de la population française s'accélère, le SC2S fait partie des outils permettant de lutter contre la solitude des aînés en complétant le travail des professionnels du grand âge :

- La part de personnes âgées se sentant seules « tous les jours ou souvent » a été divisée par deux lorsqu'elles sont accompagnées par des jeunes en Service Civique. Parallèlement, leur niveau d'activité progresse[1] ;
- En établissement, 85 % des seniors accompagnés participent plusieurs fois par mois aux activités proposées — un taux en progression de sept points entre le début et la fin de la mission des jeunes[1] ;
- 82 % des personnes âgées déclarent également que la présence des jeunes leur a permis d'avoir une vision plus positive de la jeunesse[1] ;
- Leur regard sur elles-mêmes a lui aussi évolué : la proportion de seniors ayant une vision négative du vieillissement a été divisée par deux à la fin de l'accompagnement[1].

Un tremplin vers l'emploi

Outre l'engagement citoyen, le SC2S vise à susciter des vocations professionnelles. En offrant une immersion dans le secteur de l'accompagnement des seniors, il ouvre des perspectives professionnelles aux jeunes, dans une filière dont on sait au regard des perspectives démographiques qu'elle sera à la fois pourvoyeuse d'emploi et clé pour notre cohésion sociale.

Le SC2S contribue ainsi à offrir aux jeunes des opportunités dans les métiers du soin. La preuve : 6 mois après la fin de leur mission, 42 % des jeunes se sont orientés vers le secteur médico-social et/ou du grand âge.

« Le Service Civique Solidarité Seniors bénéficie aux personnes âgées, aux professionnels du grand âge et aux jeunes qui s'engagent. »

BRIGITTE PISA,
vice-présidente de l'Agirc-Arrco

1 - ESSEC/Impact Track/SC2S, *rapport d'évaluation du Service Civique Solidarité Seniors, 2024.*

LE SERVICE CIVIQUE ÉCOLOGIQUE : RÉPONDRE À L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE

Si le Service Civique a toujours proposé aux jeunes de s'engager dans des missions liées à l'environnement, c'est en avril 2024 qu'a été officiellement lancé le Service Civique Écologique. Celui-ci s'inscrit dans une dynamique de réponse à l'urgence climatique. Il vise à s'appuyer sur la mobilisation de la jeunesse pour contribuer à la transition écologique du pays.

Plus de missions, plus d'impact
Avant 2024, les missions environnementales étaient très liées à la préservation de la biodiversité. Elles étaient notamment proposées par de grands acteurs nationaux comme la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ou les Parcs naturels. C'est pour renforcer, mais aussi pour diversifier cette offre de missions que le Service Civique Ecologique a été créé. L'objectif est de couvrir davantage d'aspects de la transition écologique : promotion des transports alternatifs à la voiture, soutien à la consommation durable, contribution à la transition énergétique…

L'ambition est également de proposer davantage de missions sur ces thématiques. En 2023, 5 600 jeunes se sont engagés autour de l'environnement. En 2024, ce chiffre est passé à 9 450. Puis à 8 300 en 2025, avec une dynamique qui a résisté malgré la suppression de 15 000 missions en cours d'année. L'objectif 2026 reste ambitieux, avec une cible à 10 000 entrées en mission de Service Civique Ecologique.

Une double approche territoriale et nationale
Pour mieux prendre en compte les spécificités territoriales, des expérimentations ont été mises en place dans cinq départements. Ces initiatives visent à fédérer des communautés d'acteurs autour d'un diagnostic commun et à favoriser les coopérations. En Gironde, 5 missions ont été créées et conçues comme des laboratoires d'innovation. Les jeunes peuvent devenir éco-animateur·ice de territoire, géonaute, gardien de paysage ou encore reporter facilitateur·ice.

En 2025, 1 000 missions "ambassadeurs du Service Civique Ecologique" ont également été créées au sein de l'association Unis-Cité, en partenariat avec l'Ademe.

Renforcer la formation et orienter vers l'emploi
En complément, des actions de sensibilisation spécifiques sont également proposées aux volontaires dans le cadre du Service Civique Écologique. Celles-ci passent d'abord par des partenariats locaux, par exemple pour proposer aux jeunes d'aller visiter un centre de tri des déchets ou une ferme pédagogique. Au niveau national, un guide a été réalisé avec l'Ademe pour donner aux volontaires des clés pour agir.

Enfin, le Service Civique Écologique est l'occasion de créer des liens localement avec des entreprises ou des collectivités qui agissent sur les questions environnementales et qui proposent des emplois "verts ou verdissants". Un webinaire de découvertes de ces métiers, proposé par l'Apec aux volontaires et anciens volontaires, est également prévu pour 2026. Il contribuera à renforcer l'empreinte durable du Service Civique sur les trajectoires professionnelles des jeunes.

Objectif :
10 000
entrées en Service Civique Ecologique en 2026.

LE SERVICE CIVIQUE PRÉSENT DANS TOUTES LES RÉGIONS

(NOMBRE DE VOLONTAIRES DEPUIS 2010)

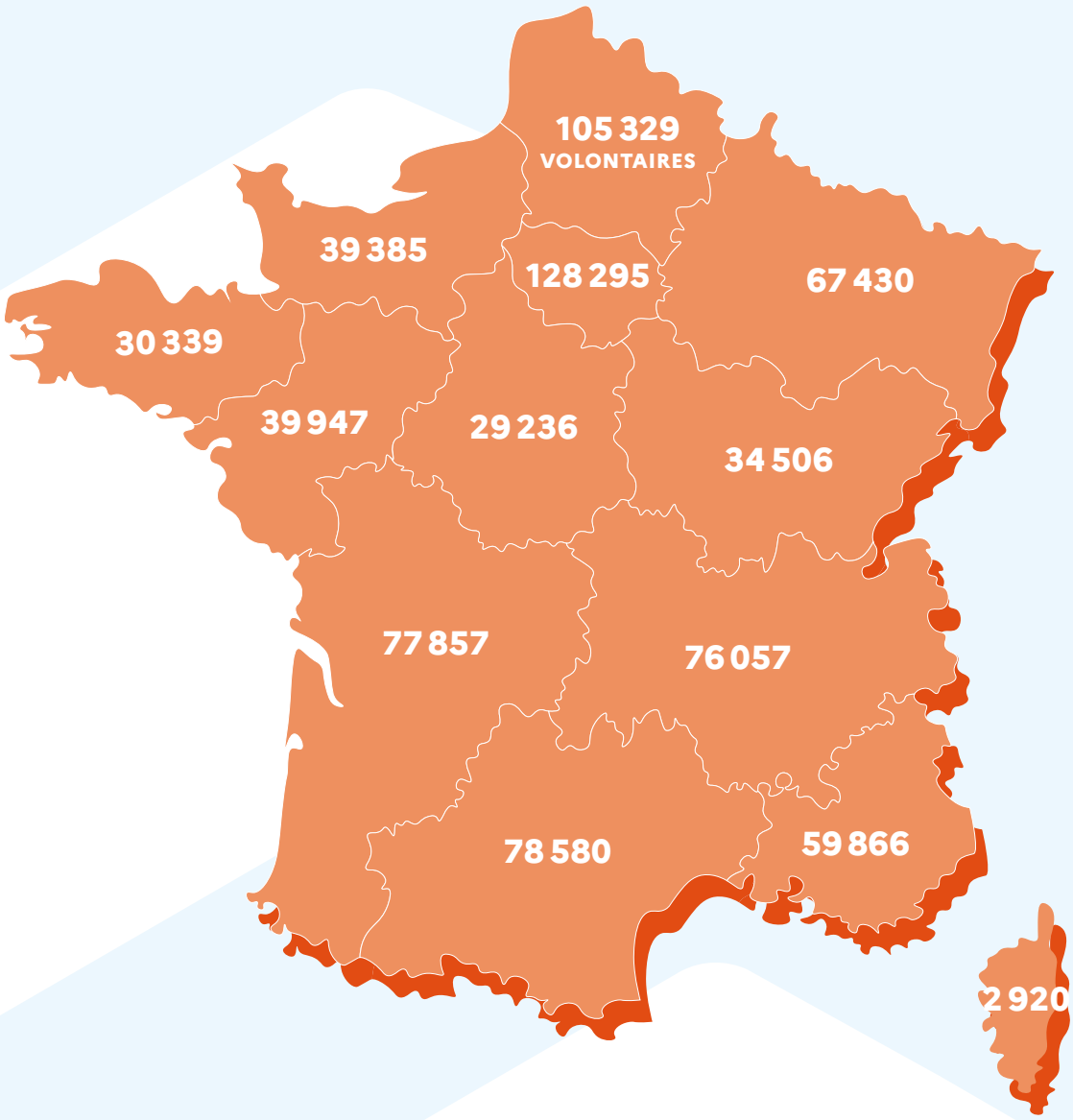

LA RÉUNION

20 534

MARTINIQUE

9 517

GUYANE

9 551

MAYOTTE

7 969

GUADELOUPE

15 048

NOUVELLE CALÉDONIE

589

16 224 DANS LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER SUIVANTES :
POLYNÉSIE FRANÇAISE, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON ET WALLIS-ET-FUTUNA.

15 ANS EN CHIFFRES

JEUNES & ORGANISMES D'ACCUEIL

Plus de 900 000 jeunes ont effectué une mission de Service Civique.
Parmi eux, plus de 535 000 jeunes se sont engagés avec des associations.
Plus de 80 000 structures (associations, collectivités, services publics) ont accueilli au moins un volontaire en Service Civique.

Plus de **600 000 jeunes** ont suivi une **formation civique et citoyenne** dans le cadre de leur mission.

Près de **88 % des volontaires** se disent satisfaits de leur mission (moyenne 2018-2024).

53 % des volontaires poursuivent une forme d'engagement après une mission.

JEUNES & TERRITOIRES

28,8 %
des volontaires en mission sont issus des **territoires ruraux.**

13,8 % des volontaires sont issus des **quartiers prioritaires de la politique de la ville** - une part qui est en constante augmentation depuis la création du Service Civique.

Plus de **1 jeune sur 4** réalise un Service Civique dans les **départements et régions d'outre-mer (DROM)** (26,9 % en moyenne).

PRINCIPALES THÉMATIQUES DE MISSIONS

1 → Éducation pour tous
265 000 volontaires

2 → Solidarités
235 000 volontaires

3 → Sport
125 000 volontaires

4 → Culture
100 000 volontaires

15 500
volontaires
ont effectué une mission à l'international dans 159 pays.

INSERTION DES JEUNES

Près de 7 volontaires sur 10 sont **demandeurs d'emploi ou inactifs à leur entrée** en mission.

Près de 7 jeunes sur 10 sont en **situation positive** un an après la fin de leur mission - 49 % en emploi, 20 % en formation.

Source : Agence du Service Civique.

03

UN ENGAGEMENT AVEC LA JEUNESSE POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

A OFFRIR AUX JEUNES UN CADRE STRUCTURANT

La diversité des expériences proposées par le Service Civique et les programmes européens permet aux jeunes de s'engager dans des projets qui les motivent en France, en Europe et dans le monde. L'occasion pour eux d'ouvrir leurs horizons personnels et professionnels, à travers une aventure humaine riche, utile et motivante, comme en témoigne année après année le haut niveau de satisfaction des volontaires.

DES PROPOSITIONS ATTRACTIVES POUR LES JEUNES

Service Civique : plus de 135 000 volontaires en 2025
Missions en milieu scolaire, dans des centres sociaux, des clubs sportifs, des établissements culturels ou encore des associations environnementales : l'offre proposée par les organismes d'accueil du Service Civique est extrêmement diverse du point de vue des thématiques comme de la nature des missions elles-mêmes. Si les jeunes répondent présents, c'est parce qu'ils peuvent trouver, près de chez eux, une cause qui les touche ou les intéresse particulièrement.

L'Agence et ses « référents Service Civique » territoriaux travaillent à ce titre à développer avec le réseau d'Organismes d'Accueil des missions qui, tout en s'inscrivant dans les priorités nationales (pratique sportive, transition écologique, éducation pour tous…), résonnent avec le contexte local. Dans le cadre du Service Civique Écologique, les jeunes se verront par exemple proposer dans les régions côtières des missions liées à la protection du littoral, dans les Landes des projets de prévention des feux de forêt, ou encore à Mayotte une participation à l'amélioration de la gestion de l'eau potable.

« J'avais envie de me rendre utile »

ANTOINE, ex-volontaire à la Croix-Rouge française

« Après mon Bac, j'ai eu envie de me rendre utile. Prendre une année de césure pour m'engager en Service Civique m'a alors paru naturel. C'est au sein de la Croix-Rouge française, à Rennes, que j'ai trouvé la mission qui me correspondait. J'y ai animé pendant 10 mois des formations aux premiers secours à destination du grand public. Cela a eu une influence majeure sur mes projets de vie : j'ai depuis créé une entreprise de formation en secourisme, et je vis de ma passion. »

Ce type de missions de terrain, ancrées dans un territoire, permet de ressentir concrètement l'impact des projets dans lesquels les jeunes sont engagés et ont le sentiment de faire la différence, d'autant plus qu'ils sont de mieux en mieux formés et accompagnés, par un réseau élargi aux acteurs territoriaux de la sécurité civile, de la prévention des risques ou de la transition écologique.

Tout cela a permis à l'Agence de diversifier et d'améliorer encore les offres de mission disponibles sur son site Internet en 2025, pour qu'elles soient plus claires et attractives.

2 candidatures pour 1 entrée en mission
Cet effort de diversification rencontre une demande toujours plus importante de la part des jeunes, qui ont été cette année plus de 136 000 à effectuer un Service Civique. L'Agence enregistre par ailleurs via son site Internet toujours plus de candidats (185 108 candidats pour 74 500 missions en 2025), avec pour les volontaires un haut niveau de satisfaction qui se confirme chaque année.

Des volontaires mobilisés pour la solidarité en Europe
Le Corps européen de solidarité offre aux jeunes partout en Europe

des missions variées autour du volontariat et de la solidarité. Celles-ci permettent une ouverture interculturelle, un apprentissage sur eux-mêmes, la création d'un réseau personnel européen dynamique, le sentiment de découverte et d'appartenance à une citoyenneté européenne, ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences personnelles et professionnelles utiles pour la suite de leur parcours (travail en équipe, apprentissage linguistique…).

Le Corps européen de solidarité est un programme avantageux pour les jeunes, en particulier ceux qui sont le plus éloignés de la mobilité. Ce programme est en effet très modulable et offre de nombreuses possibilités d'engagement (des activités locales à l'initiative des jeunes, des mobilités de deux semaines à un an, des possibilités de volontariat individuel ou en équipe), très ouvert (aucun pré-requis académique ou linguistique) et sécurisant (les jeunes sont accompagnés tout au long du projet ; le transport, l'hébergement, la nourriture ou l'assurance sont pris en charge).

UNE COMMUNICATION QUI PARLE AUX JEUNES ET ADOPTE LEURS CODES

2025 a marqué la 2e édition de la Journée du Service Civique. Pour l'occasion, les structures d'accueil sont incitées à partager des photos, récits ou vidéos autour du hashtag #EnModeServiceCivique sur leurs réseaux sociaux, en mettant les jeunes aux commandes de leurs comptes.

En 2025, une vidéo mettant en scène les volontaires et suivant les codes des réseaux sociaux a également été produite pour être diffusée à tous les jeunes lors de leur Journée de Défense et de Citoyenneté.

Pour toucher toujours plus les jeunes, l'Agence a poursuivi plus généralement ses efforts de communication et sa campagne autour du mot d'ordre « passez en mode Service Civique ». Lancé fin 2024, le compte TikTok@servicecivique a également été déployé durant toute l'année 2025 pour aller au contact des jeunes, sur ce réseau où ils sont particulièrement présents. Sur le site Internet de l'Agence, ces derniers peuvent à présent solliciter un assistant conversationnel (chatbot). Celui-ci permet de lever les freins à l'engagement, et enregistre en moyenne 150 conversations quotidiennes.

Parallèlement, le Service Civique va toujours physiquement à la rencontre des jeunes à travers la France lors des Salons de l'Etudiant.

EUROPEERS : UN RÉSEAU D'AMBASSADEURS DES PROGRAMMES EUROPÉENS

Le réseau d'alumni "EuroPeers" est là pour promouvoir et faire connaître, notamment auprès des jeunes, toutes les opportunités d'engagement et de mobilité qui existent dans le cadre des programmes de l'Union européenne. En France, il fédère chaque année une trentaine d'ex-bénéficiaires du Corps européen de solidarité, d'Erasmus+ Jeunesse et de DiscoverEU qui s'engagent pour en devenir les ambassadeurs durant une année. Ils contribuent ainsi à leur rayonnement et à la pérennisation de l'engagement des jeunes au niveau européen. Pour la première fois, en 2025, l'ensemble des régions françaises étaient représentées parmi les EuroPeers.

« Mes 2 volontariats avec le Corps européen de solidarité m'ont beaucoup apporté. Au départ c'était surtout un défi personnel, mais cela s'est avéré une respiration qui m'a permis de repartir sur des bases plus solides et de renouer avec moi-même. »

NELIA,
23 ans, EuroPeers 2025-2026 en Occitanie

DES MISSIONS ACCESSIBLES À TOUS LES PROFILS

La motivation comme seul critère
Pour le Service Civique comme pour le Corps européen de solidarité, les missions proposées ne sont pas assimilable à des stages. Il s'agit d'une étape de vie et d'éducation citoyenne par l'action, accessible à tous les jeunes, quels qu'aient été leur formation ou leur parcours antérieur. Avec comme seul critère de sélection la motivation personnelle.

L'Agence du Service Civique s'emploie ainsi à lever les freins qui peuvent se mettre sur le chemin de l'engagement, qu'il s'agisse de barrières sociales et économiques, de problématiques de santé ou d'isolement géographique.

Co-porté avec la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL), le programme ALEJ (Accès au Logement et à l'Emploi des Jeunes) est symbolique de cette démarche : il vise à utiliser le Service Civique comme tremplin de remobilisation pour les jeunes en très grande précarité, vivant en particulier dans les bidonvilles. Il leur offre la possibilité d'effectuer un Service Civique et de bénéficier d'un accompagnement renforcé sur douze mois, incluant une formation linguistique, un bilan de compétences, des périodes d'immersion en milieu professionnel et une formation citoyenne. En 2025, un comité de pilotage national a été organisé avec les associations concernées, permettant d'en réaliser un bilan approfondi.

13,8 %

des volontaires en Service Civique étaient issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en 2025.

« En recherche d'emploi, mon Service Civique a été une révélation »

SASHA, volontaire en Service Civique à la Ligue de l'Enseignement du Calvados

« Avant mon Service Civique, j'essayais de trouver un emploi. Cela ne marchait pas et je le vivais comme un échec personnel. Je ne savais pas vraiment ce qu'allait m'apporter le Service Civique. Au final, mon engagement au sein de la Ligue de l'Enseignement du Calvados a été une révélation.

J'y ai effectué une mission sur la thématique de l'environnement en aidant à l'organisation d'un mini-festival, et de rencontres régionales sur un projet européen qui m'a mené jusqu'à Madagascar. J'ai même eu l'occasion de prendre part avec d'autres volontaires au défilé du 14 juillet.

Je me suis découvert un intérêt pour la coordination de projet et l'animation de réseau, que je pourrai mettre à profit pour la suite. Je ressors de cette expérience avec des étoiles plein les yeux, consciente de mes compétences et pleins d'idée en tête pour l'avenir. »

FAVORISER L'INCLUSION TERRITORIALE DANS LES PROGRAMMES EUROPÉENS

Du côté des programmes européens aussi, l'Agence mène de nombreuses actions pour renforcer l'inclusion de tous les publics, en particulier au niveau territorial. Elle organise régulièrement des événements pour présenter son offre de mobilité en milieu rural grâce à ses correspondants régionaux, à l'image du forum ruralité qui s'est tenu à Lanvallay en mai 2025. Elle accompagne également les structures d'outre-mer pour favoriser les échanges de bonnes pratiques, tout en déployant au niveau européen une stratégie de plaidoyer pour mieux adapter les programmes à la réalité ultramarine.

UNE NOUVELLE CONVENTION AVEC L'AGEFIPH

En 2025, l'Agence a signé une convention avec l'Agefiph pour poursuivre les efforts d'inclusion de ces jeunes dans les effectifs des volontaires en Service Civique. Elle vise à sensibiliser davantage les structures d'accueil et à encourager les jeunes concernés à candidater, à mieux préparer les encadrants, à permettre aux organismes de s'appuyer sur les offres et expertises Agefiph (aide aux déplacements, à l'adaptation du poste…), ainsi qu'à améliorer le suivi de ces jeunes lors de la mission, en mettant l'accent sur leur projet professionnel.

Un Service Civique toujours plus inclusif et universel

Du côté du Service Civique, l'Agence est mobilisée pour :

- permettre d'accueillir davantage de volontaires issus de la ruralité (21 466 volontaires résidaient en zone rurale en 2025, soit 28,8 % du total) et développer le nombre de missions proposées dans ces territoires ;
- développer également l'offre de missions dans les territoires d'outre-mer, où une nouvelle convention a été signée en 2025 avec la Direction générale des outre-mer (DGOM) pour poursuivre le développement du Service Civique ainsi que celui des programmes européens ;
- encourager la sensibilisation et la formation des organismes d'accueil autour du handicap, afin que le nombre de volontaires en situation de handicap continue de progresser (3,2 % en 2025, +1,7 point par rapport à 2018) ;
- accompagner les jeunes demandeurs d'emploi ou inactifs (respectivement 36,3 % et 28,2 % des volontaires en 2025) et en particulier accueillir les bénéficiaires du Contrat d'engagement jeune (CEJ) ;
- accueillir les décrocheurs scolaires, y compris en offrant à quelques-uns une formule de "raccrochage" scolaire conciliant mission en alternance et reprise des cours.

Des programmes européens mobilisés pour les jeunes ayant moins d'opportunités

Également prioritaire pour les programmes européens, l'inclusion fait l'objet d'une attention renouvelée chaque année. Les jeunes ayant moins d'opportunités (JAMO), c'est-à-dire en situation de handicap, issus d'un milieu social défavorisé, d'une région isolée ou moins dynamique que les autres, continuent de représenter une part importante des participants aux projets Erasmus+ Jeunesse & Sport et Corps européen de solidarité financés par l'Agence. Ils représentaient respectivement 42 % et 44 % des jeunes participants en 2025 à chacun de ces deux programmes.

Les modalités particulièrement flexibles d'un programme comme le Corps européen de solidarité permettent également à des jeunes plus éloignés de ce type d'expérience de tenter l'aventure. Les missions peuvent s'effectuer de façon collective, sur une durée allant de 2 semaines à 12 mois. Cela leur permet de s'engager de façon plus souple, pour une quinzaine de jours plutôt que pour 6 mois, et en équipe plutôt qu'individuellement.

La prise en charge financière intégrale (transport, repas, hébergement, et même argent de poche) est également un levier important qui facilite la participation des jeunes ayant moins d'opportunités, qui n'ont aucune dépense à engager. Ils bénéficient également d'un accompagnement renforcé pour soutenir leur engagement. Celui-ci est organisé en groupe en amont et à l'issue de leur voyage pour leur permettre de se préparer et de faire le point. Dans ce programme financé par l'Union européenne, tout est ainsi fait pour faciliter l'engagement des jeunes et ce quelle que soit leur situation.

UN LEVIER D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Une expérience et des compétences valorisables auprès des recruteurs
Si s'engager dans une mission de volontariat est d'abord une aventure humaine tournée vers les autres, cela représente aussi un apprentissage pour les jeunes : ils en tirent eux-mêmes des bénéfices, notamment grâce à un important contact avec le public, qui est au centre de l'expérience.

Les missions de Service Civique ou de Corps européen de solidarité proposées permettent ainsi aux volontaires de développer des compétences comportementales (ou soft skills) pouvant faire la différence dans le monde du travail. Le sens des responsabilités, du travail en équipe ou de l'écoute sont autant de compétences qui peuvent être acquises en volontariat. Elles découlent autant de la forte autonomie laissée aux volontaires que de l'accompagnement qui leur est offert par les structures d'accueil.

Bien que distincte d'un stage, l'expérience du volontariat peut aussi être un facteur d'insertion professionnelle dans la mesure où elle permet de découvrir un environnement de travail et un secteur d'activité. Il est ainsi fréquent que les jeunes souhaitent poursuivre leur parcours professionnel dans la voie dans laquelle ils se sont engagés lors d'une mission de Service Civique, comme en témoignent par exemple les nombreuses vocations qui naissent après un Service Civique à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. 33 % des volontaires deviennent ainsi réservistes, et 14 % pompiers professionnels.

Le Service Civique constitue aussi pour beaucoup de jeunes, notamment décrocheurs ou bénéficiaires du Contrat d'engagement jeune (CEJ), une première expérience en milieu professionnel. Le Corps européen de solidarité est également pour la plupart des volontaires une première expérience significative à l'international.

Le volontariat est enfin un facteur de différenciation important aux yeux des recruteurs : face à des parcours et à des diplômes standardisés, il permet de se singulariser, de démontrer son dynamisme, et d'affirmer ses valeurs.

Service Civique : la reconnaissance s'amplifie dans les entreprises
De plus en plus de recruteurs connaissent le Service Civique et reconnaissent les compétences qu'il apporte aux candidats. Face à la crainte de ne pas trouver de collaborateurs assez investis ou motivés, c'est un engagement qui apparaît même comme un véritable plus sur un CV – à tel point que la majorité des responsables RH estime qu'il devrait être davantage valorisé.

En 2025, à l'occasion de 15 ans du Service Civique, une quarantaine de directeurs et directrices des ressources humaines ont participé à un petit-déjeuner organisé par l'Agence, en partenariat avec La Tribune. Objectif de cette rencontre : mettre en lumière l'apport du Service Civique dans les parcours professionnels des jeunes, et son rôle croissant dans la détection de nouveaux talents.

« Près de 95 % des recruteurs considèrent que le Service Civique aide à développer des compétences utiles pour le monde professionnel, et les soft skills font bien sûr partie de ce bagage de compétences. »

AUDREY RICHARD,
présidente de l'Association Nationale des DRH

LA MOBILITÉ EUROPÉENNE, L'OCCASION D'APPRENDRE UNE LANGUE

Interrogés à l'issue de leur mission[1] sur les compétences qu'ils ont développées, les jeunes engagés avec le Corps européen de solidarité dans un projet de volontariat sont plus de 76 % à répondre qu'ils ont appris à "utiliser des langues différentes pour communiquer". Une compétence qui arrive en 2e position, juste après "la coopération", qui est elle aussi à mettre au crédit de leur employabilité.

1- RAY-SOC 2021-2023, Research-based analysis of European youth programmes, janvier 2025.

Des outils pour mettre en avant les compétences acquises
Pour valoriser ces expériences, des outils en ligne sont proposés. Pour le Service Civique, la plateforme de la start-up d'État Diagoriente a développé une interface dédiée aux volontaires. Depuis 2025, les tuteurs bénéficient d'une formation pour accompagner les jeunes dans son utilisation et dans la formalisation de leur projet d'avenir : 370 d'entre eux ont déjà été formés cette année.

Adossée au référentiel européen RECTEC, cette plateforme facilite l'identification des compétences acquises par chaque jeune au terme de la mission. Elle les aide à réfléchir à leur orientation et à préparer leur projet d'avenir, y compris en proposant d'intégrer ces éléments dans leur CV, et en leur proposant également des opportunités de formations, stages et emplois à proximité de leur lieu de vie. Diagoriente permet également d'alimenter le Passeport de Compétences individuel, service public intégré au Compte Personnel de Formation. Enfin, l'outil peut être traduit, ce qui le rend accessible aussi pour les volontaires (et les tuteurs) allophones.

93 %
des recruteurs ont une bonne image du Service Civique.

69 %
estiment qu'il s'agit d'un réel plus sur un CV.

94 %
de ceux qui ont recruté un volontaire sont satisfaits (42 % très satisfaits).

90 %
ont trouvé chez eux les compétences qui les intéressent le plus.

Source : Enquête Ipsos pour l'Agence du Service Civique, réalisée auprès de 401 responsables en charge du recrutement, représentatifs des entreprises et organismes d'au moins 20 salariés (secteurs public, privé et associatif), par téléphone, du 6 au 24 septembre 2024.

« À la suite d'un refus en master, je me suis engagé en Service Civique dans le domaine socio-éducatif. Cela m'a permis de gagner en confiance, de développer mon sens des responsabilités et de confirmer mon projet professionnel. Je suis reparti mieux armé pour la suite. »

ALEXANDRE,
19 ans

De la même manière, la plateforme en ligne Youthpass aide l'ensemble des participants aux programmes européens (travailleurs de jeunesse compris) à recenser et à consigner les acquis de leurs apprentissages. Dans le cadre du Corps européen de solidarité, les structures qui accueillent des jeunes ont d'ailleurs l'obligation de prendre du temps pour les aider à réfléchir à leur apprentissage et à les valider. La certification Youthpass est reconnue au niveau européen, et peut même être automatiquement intégrée à un CV en ligne.

Enfin, à l'occasion des 15 ans du Service Civique, un Open Badge spécifique a été créé en 2025. Cette certification numérique, endossée par France Travail, permet aux volontaires de valoriser leur expérience sur leur profil LinkedIn ou leur CV. Ce badge est un outil de reconnaissance des compétences développées en Service Civique, pensé pour faciliter la lisibilité de l'engagement auprès des recruteurs.

"ET APRÈS LE SERVICE CIVIQUE, JE FAIS QUOI ?"

Reprendre ses études, chercher un emploi, trouver une alternance ou même créer son entreprise… Après une mission d'engagement, beaucoup de jeunes s'interrogent sur la suite. Pour les accompagner dans cette transition, une série de webinaires gratuits a été organisée en 2025 en partenariat avec l'Apec (Association Pour l'Emploi des Cadres), l'Institut de l'Engagement, Diagoriente, l'Union Nationale des Missions Locales.

87 %
de volontaires satisfaits de leur mission en Service Civique.

DES VOLONTAIRES SATISFAITS DE LEUR EXPÉRIENCE

Un Service Civique toujours aussi apprécié par les jeunes
Un mois après la fin de leur Service Civique, les volontaires sont invités à en évaluer le déroulement, les conditions de réalisation ainsi que l'influence sur leurs projets d'avenir. Les résultats de l'enquête 2025 viennent réaffirmer la qualité de l'expérience puisque 87 % des volontaires se déclarent satisfaits de leur mission.

Une analyse plus fine permet également de confirmer l'importance de certains marqueurs associés au Service Civique. En 2025, 81 % des jeunes sont ainsi satisfaits de l'accompagnement global dont ils ont bénéficié durant la mission. L'année précédente, l'enquête montrait également un taux de satisfaction élevé chez les jeunes ayant été quotidiennement au contact du public.

« J'ai pu agir concrètement pour l'environnement »

CAMILLE, volontaire à la LPO
en Charente-Maritime

« Mon Service Civique m'a offert la possibilité d'agir concrètement, à ma mesure, pour l'environnement. Il a redonné du sens à mes gestes et à mes valeurs, dans une société où l'individualisme nous étouffe trop souvent. »

97 %
de participants satisfaits des projets de solidarité du Corps européen de solidarité[1].

1- RAY-SOC 2021-2023, Research-based analysis of European youth programmes, janvier 2025

Un niveau de satisfaction élevé pour le Corps européen de solidarité
Menée au niveau européen, une étude du réseau de recherche RAY[2] s'est de son côté penchée sur le Corps européen de solidarité, via les enquêtes menées entre 2021 et 2023 sur les volontaires. Son travail montre un degré de satisfaction important chez les participants aux projets de volontariat : plus de 85 % donnent au moins 4 sur 5, et 54 % la note maximale. Des chiffres qui montent respectivement à 97 % et 73 % chez les participants aux projets de solidarité.

Cette étude montre également les bénéfices personnels retirés par les jeunes volontaires. Plus de 67 % des participants aux projets de volontariat disent apprécier davantage la diversité culturelle à l'issue de leur expérience, tandis que plus de 86 % de ceux qui ont pris part à un projet de solidarité disent avoir gagné en confiance en eux.

DiscoverEU : 1 MOIS POUR DÉCOUVRIR L'EUROPE EN TRAIN

Chaque année, le programme DiscoverEU donne aux jeunes la possibilité de parcourir l'Europe en train gratuitement pendant 1 mois. Un grand concours leur permet de remporter des pass gratuits lors de l'année de leurs 18 ans. Ce voyage leur permet de rencontrer d'autres jeunes dans toute l'Europe, de gagner en confiance et en indépendance, et d'explorer leur identité européenne. En 2025, 10 517 pass Interrail ont été offerts par l'Union européenne à de jeunes Français.

Depuis 2022, un volet "inclusion" permet également aux jeunes ayant moins d'opportunités d'explorer l'Europe grâce à DiscoverEU. Il a notamment bénéficié à 5 jeunes bénévoles de l'association Manoufa Ya Messo, qui œuvre à Bouyouni (Mayotte) pour faciliter l'insertion socio-professionnelle et la réussite éducative. DiscoverEU Inclusion a ainsi contribué à ouvrir leur horizon, à les responsabiliser et à renforcer à travers le voyage leur appartenance à la France et à l'Europe.

#DiscoverEU

« Grâce à DiscoverEU, j'ai compris que l'Europe n'est pas qu'une carte : c'est aussi une multitude de visages et d'histoires. »

NOÉMIE, 20 ans, partie en DiscoverEU en 2025

Un outil au service de la citoyenneté : la formation civique et citoyenne
Durant leur mission, les jeunes en Service Civique doivent suivre une formation civique et citoyenne théorique de 2 jours. Celle-ci aborde des thèmes précis, liés aux valeurs qui fondent notre République (liberté, égalité, fraternité, laïcité) et à l'organisation de la Cité (vie en société, questions de société, ouverture sur l'international…).

Pour porter ses fruits, cette réflexion civique et citoyenne doit impliquer les jeunes, qui choisissent les thèmes auxquels ils souhaitent être sensibilisés. Elle est conçue comme un temps vivant, avec une parole incarnée. La formation peut ainsi passer par des visites, des rencontres d'acteurs, des débats citoyens ou encore des jeux de rôle.

Cette formation doit continuer à évoluer pour s'ouvrir à de nouveaux défis sociétaux tels que l'adaptation au changement climatique, la lutte contre la désinformation ou les enjeux de défense. En 2025, le déploiement du Service Civique Écologique et de ses expérimentations territoriales a notamment permis de bâtir des formations spécifiques, répondant aux problématiques environnementales locales.

Dans une perspective d'amélioration continue, l'Agence est engagée dans un travail national pour fixer les normes et les attendus de qualité de cette formation. Les équipes territoriales se tiennent aux côtés des organismes d'accueil pour leur fournir un catalogue régional d'acteurs pouvant prendre en charge cette prestation sur des thèmes variés. L'Agence fournit également une assistance aux organismes qui souhaitent organiser eux-mêmes cet espace de pédagogie citoyenne.

Parallèlement, le développement progressif du Service Civique au sein des services de l'État depuis 2014 contribue à rapprocher les jeunes de la chose publique et à renforcer chez eux le sens de l'intérêt général.

LE NUMÉRIQUE, ENJEU DE CITOYENNETÉ ET D'INCLUSION AU CŒUR DES PROGRAMMES EUROPÉENS

Faisant partie des 4 priorités des programmes européens, la transformation numérique a été en 2025 au centre de la conférence annuelle d'Erasmus+ et du Corps européen de solidarité. Pour les jeunes plus encore que pour le reste de la société, savoir manier les outils numériques est devenu aujourd'hui un enjeu de citoyenneté et d'inclusion. Ils offrent des opportunités d'apprentissage, des leviers d'employabilité, ou encore des services devenus essentiels pour la vie quotidienne. Ils présentent en outre des risques qu'il faut savoir prévenir, comme la désinformation ou le cyberharcèlement.

Pour toutes ces raisons, Erasmus+ Jeunesse et Sport met en avant depuis 2021 des actions d'accompagnement et de formation au numérique. Le volet Jeunesse soutient notamment les projets visant à réduire la fracture numérique, à digitaliser les pratiques éducatives dans le champ non-formel et à promouvoir un usage responsable du numérique. Il soutient des projets qui offrent des espaces d'échanges entre jeunes, de collaboration entre animateurs socio-éducatifs à travers l'Europe.

Plus de

600 000

jeunes ont désormais suivi une formation civique et citoyenne grâce au Service Civique.

DES JEUNES VOLONTAIRES FORMÉS AUX PREMIERS SECOURS

Et si le civisme passait aussi par le secourisme ? Dans le cadre du Service Civique, chaque jeune volontaire suit obligatoirement une formation "Premiers Secours Citoyen" (PSC) pour apprendre les gestes qui sauvent. Celle-ci est assurée par une association agréée et une attestation de formation est délivrée aux volontaires.

UNE VIGILANCE QUANT À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ

La santé mentale au cœur des préoccupations

Dans un contexte où la santé mentale a été désignée "Grande cause nationale" en 2025, le bien-être psychique des jeunes est une préoccupation grandissante. Il fait également partie des priorités d'action et de réflexion des programmes portés par l'Agence du Service Civique. Il s'agit d'aider les organismes d'accueil à agir en prévention, aussi bien que de repérer les jeunes en situation de fragilité psychologique et de les aiguiller vers un accompagnement adapté.

Dès 2024, l'Agence a ainsi mis en chantier deux modules de formation destinés aux tuteurs du Service Civique et du Corps européen de solidarité sur « la sensibilisation à la santé mentale et l'acquisition des attitudes et réflexes à adopter » et « l'écoute et l'accompagnement bienveillants » des volontaires. Ces modules ont été proposés aux organismes dès début 2025, avec un grand succès : un total de 78 sessions réalisées pour 797 participants et une satisfaction moyenne de 4,5/5.

En complément, et grâce à un partenariat avec l'association Premiers Secours en Santé Mentale France, l'Agence a fait part aux organismes d'accueil de la possibilité de bénéficier d'une prise en charge quasi-intégrale du coût de la formation Premiers Secours en Santé Mentale : une cinquantaine de tuteurs issus de 10 structures ont ainsi pu se former de manière plus approfondie sur la santé mentale.

Une fiche réflexe a également été réalisée afin d'aider les tuteurs à réagir face à des situations concrètes rencontrées par des volontaires en matière de santé mentale. Côté volontaires, la page ressources sur le site du Service Civique a été enrichie de nouveaux outils pour les jeunes.

Poursuivre la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)

L'Agence a mis en place en 2025 des ateliers d'échange de pratiques sur le sujet de la lutte contre les VSS. Deux ateliers se sont déroulés, permettant d'accompagner 35 organismes d'accueil disposant d'un agrément national. Devant l'intérêt et les besoins des organismes d'accueil, ces ateliers sont désormais organisés deux fois par an et accessibles à tout organisme d'accueil national désirant échanger sur le sujet

UN TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION NIGHTLINE

Dans le cadre de ses appels à projet et du programme Erasmus+, l'Agence finance certaines actions de l'association Nightline. Celle-ci œuvre au niveau européen et via son antenne française pour améliorer la santé mentale des étudiants et des jeunes, notamment en proposant des lignes d'écoute ouvertes le soir.

En septembre 2025, Nightline France a également été associée à l'organisation en Espagne d'un grand événement inter-agences Erasmus+ sur le thème de la santé mentale. Celui-ci a réuni près de 140 participants venus de toute l'Europe pour échanger et partager les meilleures pratiques sur le sujet.

Côté Service Civique, l'association Nightline bénéficie d'un agrément qui lui permet d'accueillir chaque année près de 40 volontaires en mission, pour contribuer à ses actions.

et agir contre les VSS. Les ateliers allient un volet théorique sur les procédures, un volet plus interactif à partir de mises en situation, et un volet de réflexion et d'échange sur les possibilités de prévention.

En plus des ateliers, un module de formation à l'acquisition de réflexes pour la prévention des VSS a été mis en place dans le cadre de la formation des tuteurs. Deux fiches "réflexes" ont également été conçues par l'Agence et mises à disposition des volontaires et des organismes début 2025. La première vise à aider les volontaires à reconnaître une VSS et à savoir quelles actions entreprendre s'ils en sont témoins ou victimes. La deuxième a pour but d'aider les organismes à mieux comprendre les démarches à suivre pour assurer une prise en charge et un soutien adaptés à des volontaires qui seraient victimes de VSS.

« Le Service Civique est un levier de valorisation personnelle »

ARNAUD CARRÉ, psychologue
et membre du conseil scientifique
de Nightline

« Le Service Civique représente un engagement qui renforce les liens sociaux, et permet aux jeunes de trouver leur place dans la société. L'engagement aide à donner du sens, et certaines missions réalisées auprès de leurs pairs favorisent un sentiment d'appartenance à la communauté. De nombreuses missions sont d'ailleurs tournées vers des jeunes en souffrance, ce qui participe à améliorer la prévention et l'intervention précoce. De plus, c'est un levier de valorisation personnelle. »

UNE PLATEFORME DE SIGNALEMENT POUR PROTÉGER LES VOLONTAIRES

À l'occasion de l'édition 2025 de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, l'Agence du Service Civique a ouvert une plateforme dédiée au signalement.

Celle-ci permet à toute personne, victime ou témoin, de signaler des faits graves, tels que des VSS, du harcèlement ou encore de la fraude, cela de manière confidentielle et sécurisée. Son objectif est simple : protéger les volontaires en Service Civique en offrant un espace sûr pour parler, être entendu et accompagné.

Chaque signalement fait l'objet d'un suivi attentif par l'Agence. Lorsque la situation le nécessite, les faits peuvent également être transmis aux autorités compétentes afin de garantir la sécurité des jeunes et de prévenir toute mise en danger.

Depuis son lancement, la plateforme a permis le traitement de 33 dossiers en 6 mois (contre 44 par an auparavant) soit une moyenne de 5,5 signalements avérés par mois.

797

tuteurs ont participé en 2025 à l'une des 78 sessions de formation liées à la santé mentale des jeunes proposées aux structures d'accueil (Service Civique et Corps européen de solidarité).

B SOUTENIR LES ORGANISMES D'ACCUEIL

Les structures qui organisent l'accueil et la mobilité des jeunes, et en particulier les professionnels de la jeunesse et du sport, sont des maillons essentiels des programmes portés par l'Agence du Service Civique. Porte d'entrée vers l'engagement et l'intérêt général, l'expérience qu'ils proposent se doit d'être de qualité. Pour y veiller et garantir le bon déroulement des missions et des projets, l'Agence s'investit pleinement aux côtés des organismes d'intérêt général. Un accompagnement qui bénéficie à la fois aux jeunes, aux structures et à leurs publics bénéficiaires.

JEUNES ET ORGANISMES : UN ENRICHISSEMENT MUTUEL

Le rôle essentiel des organismes dans l'accueil des jeunes volontaires
Le déploiement du Service Civique et du Corps européen de solidarité n'est possible que parce qu'il existe, partout en France, en Europe et dans le monde, des organismes engagés pour l'intérêt général prêts à accueillir des volontaires. Petites et grandes associations, services de l'État, établissements publics, collectivités territoriales, fondations ou encore mutuelles sont des acteurs clés de la solidarité, que les jeunes viennent épauler sur le terrain.

Pour cela, les organismes proposent des missions, recueillent les candidatures puis, avec le soutien des équipes de l'Agence, accompagnent les volontaires choisis. Ils sont à leurs côtés pour permettre la réalisation de la mission, au contact des publics et sur les terrains d'intervention, mais aussi plus largement pour guider les jeunes dans un apprentissage actif de la citoyenneté et faciliter la réflexion sur leurs projets d'avenir.

EN CAMARGUE, LE CERCLE VERTUEUX D'UNE FONDATION QUI ACCUEILLE DES JEUNES POUR PROTÉGER LES ZONES HUMIDES

Basée en Camargue, la Tour du Valat est une fondation reconnue d'utilité publique qui protège les zones humides méditerranéennes et mène des recherches scientifiques pour mieux comprendre et préserver ces milieux.

En 2025, la fondation a accueilli 12 volontaires : 7 en Service Civique et 5 avec le Corps européen de solidarité. Aux côtés des scientifiques, ils ont participé à des campagnes d'observation de la faune et de la flore, appris à reconnaître des espèces emblématiques comme les flamants roses ou la spatule blanche, et contribué à la collecte et à l'analyse de données scientifiques. Cette expérience leur a permis de développer des compétences scientifiques et interculturelles, tout en découvrant le fonctionnement d'un institut de recherche.

Les financements du Service Civique et du Corps européen de solidarité soutiennent ainsi l'accueil de volontaires et la vitalité des projets internationaux, tandis que ces missions renforcent les capacités des équipes, enrichissent la vie collective sur le site et contribuent concrètement à la préservation des milieux essentiels que sont les zones humides.

Une force supplémentaire pour les associations

Pour les organismes, accueillir des volontaires est une opération "gagnant-gagnant". Cela leur permet à la fois de donner plus d'ampleur aux actions déjà en place, de lancer de nouveaux projets, et ce tout en offrant de meilleurs services à leurs bénéficiaires finaux. La présence de jeunes volontaires, avec leurs idées, leurs expériences et leur regard neuf est aussi l'occasion de proposer de nouvelles perspectives à la structure, de redynamiser le collectif (salariés, stagiaires, bénévoles…), d'apporter de la mixité sociale et du lien intergénérationnel. Il s'agit également d'un levier efficace pour attirer et fidéliser des jeunes qui deviendront pour beaucoup les soutiens et les forces vives du mouvement associatif.

« L'apport des jeunes va bien au-delà de leur mission »

PATRICIA BONNEAU, tutrice et co-fondatrice de l'association *Les Carrioles Vertes*

« Engagée pour le compostage des biodéchets, notre association Les Carrioles Vertes a accueilli 7 volontaires en Service Civique depuis 2021. Tous sont d'abord missionnés sur des actions de sensibilisation, mais nous leur laissons aussi de la place pour développer leurs initiatives personnelles. Les jeunes nous ont par exemple aidé à améliorer notre communication, à développer un atelier "arts et biodéchets" pour les écoles élémentaires, à enrichir notre blog, à concevoir un jeu des 7 familles, un carnet de santé des sols et à développer des partenariats avec les centres aérés du territoire. Le Service Civique est une véritable aubaine qui donne tout son sens à une de nos valeurs fondamentales : le lien intergénérationnel ! »

SENSIBILISER LES ACTEURS DE L'ESS AUX OPPORTUNITÉS DES PROGRAMMES EUROPÉENS

En octobre 2025, l'équipe d'Erasmus+ Jeunesse & Sport a participé au forum mondial de l'ESS, qui se tenait cette année à Bordeaux. L'objectif était de sensibiliser les acteurs de l'ESS aux opportunités des programmes, notamment via un stand et par la participation à une table ronde sur le thématique de l'engagement des jeunes et des moyens pour le faire émerger.

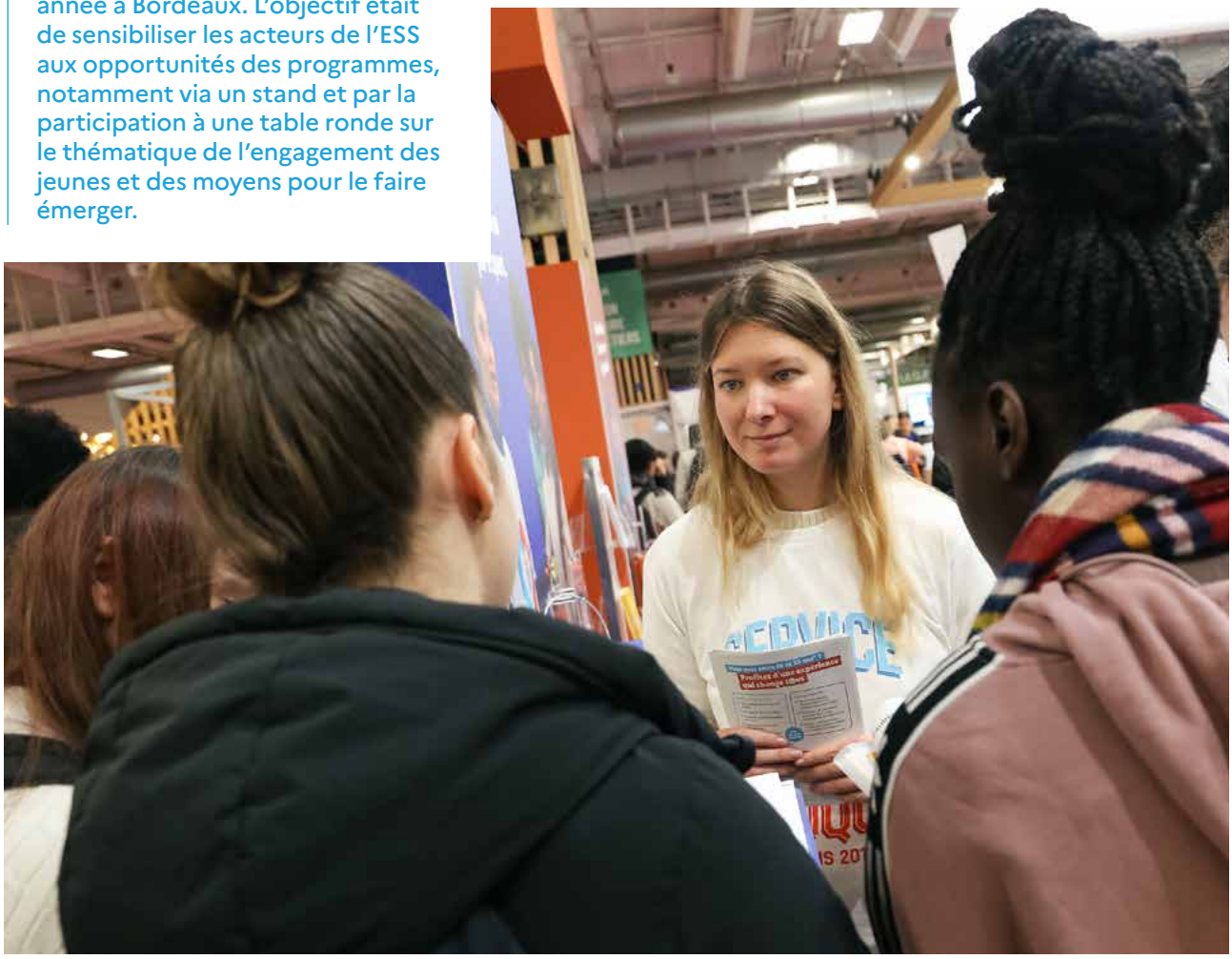

« Le Service Civique crée une dynamique nouvelle dans nos villages »

HUGO BIOLLEY, plus jeune maire de France (Vinzieux, Ardèche)

Un levier de cohésion sociale au sein des territoires

Chaque année, près de 4 500 jeunes s'engagent en Service Civique dans des collectivités locales. En 2025, l'Agence s'est associée avec l'Association des Intercommunalités de France pour réaliser une étude portant plus précisément sur le déploiement des missions dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Elle révèle qu'il s'agit d'un enjeu stratégique qui permet à la fois de soutenir l'action publique et la cohésion territoriale et offre aux jeunes des perspectives d'insertion sociale et professionnelle.

Dans le détail, cette étude montre que le Service Civique permet aux intercommunalités de lutter contre l'exclusion (notamment auprès des personnes âgées), d'associer davantage les jeunes aux projets publics en intégrant leur avis dans la politique jeunesse, de renforcer ou d'initier des actions de proximité, et de mobiliser les agents autour de projets d'intérêt général. Pour les jeunes, une mission au sein d'une collectivité offre une occasion privilégiée de s'investir dans leur ville ou dans leur quartier, de découvrir le fonctionnement des services publics et de renforcer leur compréhension et leur rapport au politique.

Parallèlement, l'Agence Erasmus+ Jeunesse & Sport a mis en place début 2025 un groupe de travail collectivités territoriales, en lien avec l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation. L'équipe a notamment réalisé de nombreuses interventions en présentiel et en ligne pour expliquer à ce public l'intérêt des programmes. Ce qui a porté ses fruits, puisqu'un nombre record de collectivités ont été candidates (55) et lauréates (39) des programmes en 2025, contre respectivement 42 et 28 en 2024, qui était déjà une année phare.

DES EXPÉRIMENTATIONS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHAQUE TERRITOIRE

La poursuite du déploiement du Service Civique Écologique en 2025 a été l'occasion d'une réflexion plus globale pour renforcer la capacité des missions à répondre de façon précise aux grands enjeux contemporains des territoires.

Pour cela l'Agence a mené plusieurs expérimentations afin de tester une nouvelle forme de Service Civique. Celles-ci avaient par exemple pour objectif de répondre au défi de la gestion de l'eau à Mayotte, de s'attaquer à la question des feux de forêt en Gironde, ou encore de travailler sur le recul du trait de côte sur le bassin de Thau. Au total, ce sont 5 expérimentations qui ont été menées, chacune territorialisée et centrée sur la résolution d'un défi écologique localisé.

À chaque fois, les volontaires ont réalisé leur mission au sein d'un organisme d'accueil, mais son périmètre était pensé à l'échelle du territoire et en cohérence avec différentes structures, pour résoudre le défi identifié. Enfin, les expérimentations étaient animées par un collectif d'acteurs, coordonnés par un binôme composé des services de l'État et d'une association environnementale.

Les enseignements de ces premières expérimentations ouvrent de nombreuses perspectives, et la démarche va se poursuivre sur de nouveaux territoires.

Un outil pour construire des ponts à travers l'Europe et le monde
De la même manière que les programmes nationaux, le Corps européen de solidarité est l'occasion d'un enrichissement mutuel entre les structures d'accueil et les jeunes qui s'engagent : il contribue à transformer leur vie, à renforcer les communautés… et à construire l'avenir de l'Europe.

Temps fort de l'année, une conférence intitulée "Construire des ponts, créer le changement : le pouvoir du volontariat des jeunes" s'est tenue à ce propos en février 2025, au CESE à Paris. Elle a réuni des parties prenantes de premier plan, dont l'Agence du Service Civique, pour promouvoir une vision renouvelée du volontariat des jeunes dans l'UE. Elle a également permis de réaffirmer l'ambition partagée de renforcer le Corps européen de solidarité et d'améliorer encore les conditions du volontariat des jeunes en Europe.

L'Agence est également en charge pour la France du volet "Sport" du programme Erasmus+. À ce titre, elle soutient les organisations actives dans le domaine du sport en accompagnant des projets à la dimension européenne, qui font la promotion du sport et de sa pratique, ainsi que des valeurs qu'il véhicule. Ces projets peuvent prendre la forme de mobilités de bénévoles, professionnels ou coaches sportifs, de partenariats ou de manifestations sportives. En 2025, Erasmus+ Sport disposait pour cela d'un budget de 1,4 million d'euros au niveau français, dédié aux projets de mobilité - les autres projets étant financés directement au niveau européen.

LE SERVICE CIVIQUE INTERNATIONAL : UN PONT VERS D'AUTRES CULTURES

Si l'essentiel des missions de Service Civique se déroulent sur le territoire français, plus de 1 700 volontaires ont effectué en 2025 un Service Civique international. Ces missions sont aussi bien portées par des ONG, des acteurs associatifs disposant de partenariats internationaux que par les établissements scolaires français à l'étranger ou encore par le réseau des Alliances françaises.

L'envoi de volontaires à l'international permet de renforcer les liens de la France avec l'Europe et le monde. Cela contribue aussi bien à son rayonnement culturel qu'au renforcement de ses liens diplomatiques. C'est également une formidable ouverture pour les volontaires, qui vivent durant 6 à 12 mois une expérience souvent transformative au contact d'une autre culture.

RENFORCER L'INTÉGRATION DES AUTISTES PAR LE SPORT AU NIVEAU EUROPÉEN

En réunissant des acteurs du secteur de l'autisme, du sport et de la science, le projet SACREE (Sport et Autisme, du diagnostic scientifique à la CREation d'un modèle pédagogique Européen) vise à co-développer au niveau européen un programme sportif adapté aux personnes autistes construit à partir d'une étude scientifique comparative et sur des tests de terrain, reproductible à travers l'Europe. Le projet a été porté par l'ASPTT Fédération Omnisports de 2022 à 2025, dans le cadre d'Erasmus+ Sport.

Crédit photo : consortium SACREE

« Ce projet nous permet de faire connaître nos actions au-delà des frontières françaises tout en les améliorant grâce à la complémentarité de nos partenaires. »

CAMILLE RACHYNSKI, chargée de financements publics et européens de l'ASPTT Fédération Omnisports

UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DES STRUCTURES

Avant, pendant, après : la mobilisation à chaque étape d'Erasmus+ Jeunesse & Sport

Le travail de l'Agence aux côtés des professionnels de la jeunesse et du sport démarre très en amont des projets Erasmus+, pour informer les structures prospects sur ses objectifs, les activités éligibles, les modalités de financements, etc. À cette fin, elle propose notamment des webinaires gratuits tous les premiers jeudis du mois.

L'Agence travaille également à accompagner les candidats au financement jusqu'au dépôt de leur dossier. L'équipe évalue - y compris via des rendez-vous personnalisés - la stratégie et les capacités des structures pour sécuriser leurs projets et maximiser les chances de réussite. Elle propose également des formations pour maîtriser tous les aspects du programme Erasmus+ pour les volets Jeunesse et Sport.

Cette étape passée, l'Agence poursuit sa mobilisation auprès des bénéficiaires du financement et les invite à intégrer un parcours de formation leur permettant de monter en compétences. Celui-ci constitue aussi une occasion pour les structures de développer leur réseau professionnel au niveau européen, et d'échanger avec d'autres organismes sur les bonnes pratiques de chacun.

Enfin, l'Agence reste présente pour encourager les anciens lauréats à promouvoir leurs expériences et leurs projets auprès d'autres potentiels candidats, tout en continuant à leur proposer des opportunités (évaluations, formations, partenariats...) pour élargir encore leurs horizons.

« 2025 a marqué une année record pour l'attractivité des programmes européens, avec du côté d'Erasmus+ Jeunesse et Sport une augmentation de 35% des candidatures et de 20% du nombre de projets financés. Cela illustre à la fois une hausse de la notoriété du programme, mais aussi et surtout la reconnaissance de l'impact des projets sur les jeunes et la société.

Ces éléments nous permettent d'aborder en confiance la nouvelle phase de discussion budgétaire pour la période 2028-2034, qui s'est ouverte à l'été 2025 avec une proposition de la Commission européenne. Pour Erasmus+ comme pour le Corps européen de solidarité, sur lequel la demande ne faiblit pas depuis sa création, nous voulons croire que l'Union nous donnera les moyens de porter nos ambitions. »

MATHIEU ROUMÉGOUS, directeur du programme Erasmus+ France Jeunesse & Sport

« Un accompagnement gage d'innovation et d'ouverture »

FRANÇOIS MISSONNIER, fondateur et directeur d'EuropaVox

« Au départ, nous n'étions pas certains que notre projet de tremplin musical pour les étudiants européens corresponde aux critères d'éligibilité pour le programme Erasmus+ Jeunesse. C'est pourquoi nous avons été agréablement surpris qu'on nous encourage à candidater, et encore plus de faire partie des lauréats !

Grâce à l'Agence et à son accompagnement, nous avons multiplié les leviers d'innovation et les occasions d'échange et d'ouverture. Nous ne pouvons que conseiller aux autres porteurs de projets de suivre cet exemple : même si votre proposition est originale ou atypique, les équipes sauront vous conseiller. »

AVEC SALTO EUROMED, UN CENTRE DE RESSOURCES SUR LES PROGRAMMES EUROPÉENS POUR LA ZONE SUD-MÉDITERRANÉE

Pour renforcer les liens avec ses voisins, l'Union européenne développe ses programmes de jeunesse (Erasmus+ et le Corps européen de solidarité) au-delà de ses frontières, et en particulier dans la zone sud-méditerranée. Elle a pour cela créé le centre de ressources SALTO EuroMed, qui prolonge le travail réalisé par les agences nationales en charge de ces programmes, en proposant des formations, des événements ainsi que divers outils aux acteurs du domaine de la jeunesse, mais cette fois au niveau de 10 autres pays : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, Israël, la Palestine, le Liban, la Jordanie, la Libye et la Syrie. En 2025, près de 1400 personnes ont ainsi pu bénéficier d'un temps d'information dans les 3 points de contacts au Maroc, en Tunisie et en Jordanie.

SALTO
EUROMED

Avec le Corps européen de solidarité, un soutien tout aussi personnalisé

De la même manière, le Corps européen de solidarité propose un accompagnement de l'amont à l'aval, que les structures soient déjà labellisées ou simplement intéressées par le programme. L'Agence les accompagne grâce à un dispositif complet associant formations transnationales, ressources dédiées et accompagnement personnalisé.

De la qualité du tutorat à la gestion de projet, en passant par l'interculturalité et l'inclusion, cet accompagnement est pensé pour optimiser chaque aspect des initiatives. Y compris sur le long terme, avec chaque année un rassemblement des structures labellisées Lead (label nécessaire pour avoir accès aux financements du Corps européen de solidarité).

Ce regroupement contribue à améliorer la qualité des projets financés dans le cadre du programme. Il permet aux organisations labellisées d'échanger entre pairs et favorise ainsi la mise en réseau des acteurs. C'est un temps d'information et d'appropriation par les porteurs de projet des nouveautés du Corps européen de solidarité. Il permet enfin à l'Agence de recueillir les besoins et attentes des organisations sur le programme et d'orienter son plan d'accompagnement en conséquence.

En décembre 2025, 67 structures se sont ainsi réunies durant 4 jours à Marseille, avec comme fil rouge la qualité des projets et l'impact de ces derniers sur la communauté locale.

ERASMUS+ ET CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ : LE RÔLE CLÉ DES RESPONSABLES EUROPE ET INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE (REIJ)

Sur l'ensemble du territoire national, au sein des Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), les Responsables Europe et international pour la jeunesse (REIJ) informent et accompagnent les organismes qui souhaitent monter des projets financés par les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité. Ils leur offrent ainsi un accompagnement de proximité, ainsi qu'une mise en réseau avec d'autres structures du territoire.

Agréer, former, animer… un accompagnement 360 pour un Service Civique de qualité

Pour pouvoir accueillir des jeunes en Service Civique, les organismes doivent d'abord obtenir un agrément. C'est l'une des premières missions de l'Agence, avec les services déconcentrés de l'État, que de l'attribuer. Si 500 agréments nationaux - ministères, opérateurs de l'État ou associations nationales - concentrent environ 60% des jeunes accueillis, ce sont au total 8198 structures qui étaient agréées en 2025 pour le Service Civique, du national au local.

L'Agence du Service Civique propose également des formations pour les Organismes d'Accueil[1], en particulier aux tuteurs et aux gestionnaires d'agréments : accompagnement au projet d'avenir, prise en charge des volontaires en situation de handicap ou encore mobilité internationale. L'Agence organise également des visites de terrain, pour aider les organismes à monter en compétences in situ. Cet accompagnement permet d'assurer des missions et un accueil de qualité pour les volontaires.

LES RÉFÉRENTS SERVICE CIVIQUE, AU CŒUR DE L'ORGANISATION TERRITORIALE

Les 100 référents Service Civique font au niveau régional et départemental tous les métiers de l'Agence. Sous l'autorité du Préfet, ils agréent les organismes locaux, pilotent la gestion et le développement du programme, répondent aux questions des structures et des volontaires, gèrent la communication… Pour les épauler, l'Agence assure tout au long de l'année l'animation de leur réseau ainsi que leur formation continue. En 2025, les équipes ont en particulier travaillé sur un MOOC reprenant les fondamentaux du métier à travers 4 grands modules et une plateforme collaborative.

Dans les territoires comme au niveau national, l'animation autour du Service Civique est essentielle. Elle est possible grâce au réseau des référents territoriaux (voir ci-contre) qui œuvrent toute l'année à promouvoir le Service Civique. Cela en particulier auprès des jeunes, lors de salons d'orientation ou directement dans les établissements scolaires en invitant des volontaires à venir témoigner de leurs expériences. Les référents assurent aussi l'échange de bonnes pratiques entre organismes d'accueil, et organisent régulièrement des rassemblements de volontaires pour croiser les expériences et renforcer la communauté Service Civique.

Enfin, le pilotage du Service Civique lui-même fait l'objet d'un travail partenarial. Année après année, ses orientations évoluent : si l'Agence est là pour guider l'écosystème afin que les missions proposées soient cohérentes avec les politiques publiques déployées et avec les attentes des volontaires, elle effectue ce travail en lien permanent avec les organismes d'accueil et les référents, qui y sont étroitement associés.

1- Offre de formations proposées via les titulaires de son marché public formation des organismes d'accueil (MPFOA).

Le contrôle, autre pilier de la qualité des expériences

Pour s'assurer du respect des fondamentaux du Service Civique (statut des volontaires, tutorat, formation…), l'Agence contrôle les organismes d'accueil. En 2025, 591 contrôles ont été réalisés pour un taux global de 7,7 % des organismes agréés. Les structures contrôlées ne sont pas tirées au sort. Depuis 2018, l'Agence du Service Civique s'appuie sur un tableau de bord de repérage des risques, alimenté par les données de ses systèmes d'information, permettant d'orienter les contrôles vers les situations les plus sensibles. Mais le programme annuel de contrôles ne couvre pas tout : un contrôle peut également être déclenché à tout moment à la suite d'une réclamation ou d'un signalement.

Le plus souvent, le contrôle est annoncé : l'organisme reçoit un courrier précisant la date et les pièces à préparer. Toutefois, un contrôle inopiné peut également être réalisé, notamment en cas de risque grave pour la santé ou la sécurité des volontaires, de suspicion de fraude, d'atteinte à l'ordre public ou encore de dysfonctionnement majeur tel que des situations de substitution à l'emploi. Sur place, les contrôleurs visitent les locaux, observent les conditions d'accueil et s'entretiennent avec les volontaires et leurs tuteurs. Un rapport consignant les constats et les éventuels manquements est ensuite rédigé.

Quand les écarts sont mineurs, des préconisations sont adressées à l'organisme. Quand ils sont plus sérieux, une procédure de retrait d'agrément peut être engagée. L'organisme dispose alors de deux mois pour répondre et se mettre en conformité. En 2024, 15 procédures de retrait d'agréments nationaux ont été lancées et seules 5 ont abouti à un retrait effectif. La logique n'est pas punitive. Elle vise à corriger ce qui doit l'être pour que l'expérience des volontaires reste conforme à ce que le Service Civique leur promet.

DANS LES PROGRAMMES EUROPÉENS, DES STRUCTURES ELLES AUSSI TRÈS CONTRÔLÉES

Conformément aux règlements des programmes Erasmus+ Jeunesse & Sport et du Corps européen de solidarité, les structures bénéficiant de financements font elles aussi l'objet de contrôles menés par l'Agence. Ces contrôles peuvent se faire de différentes façons : sur la base des rapports finaux fournis par les structures à l'issue du projet (690 contrôles en 2025, dont 39 contrôles approfondis), via une visite sur site pendant le projet pour échanger et préconiser des ajustements (27 visites pédagogiques en 2025), ou bien par un audit approfondi visant à vérifier que la structure respecte ses obligations (5 cas en 2024). Un audit financier peut également être réalisé.

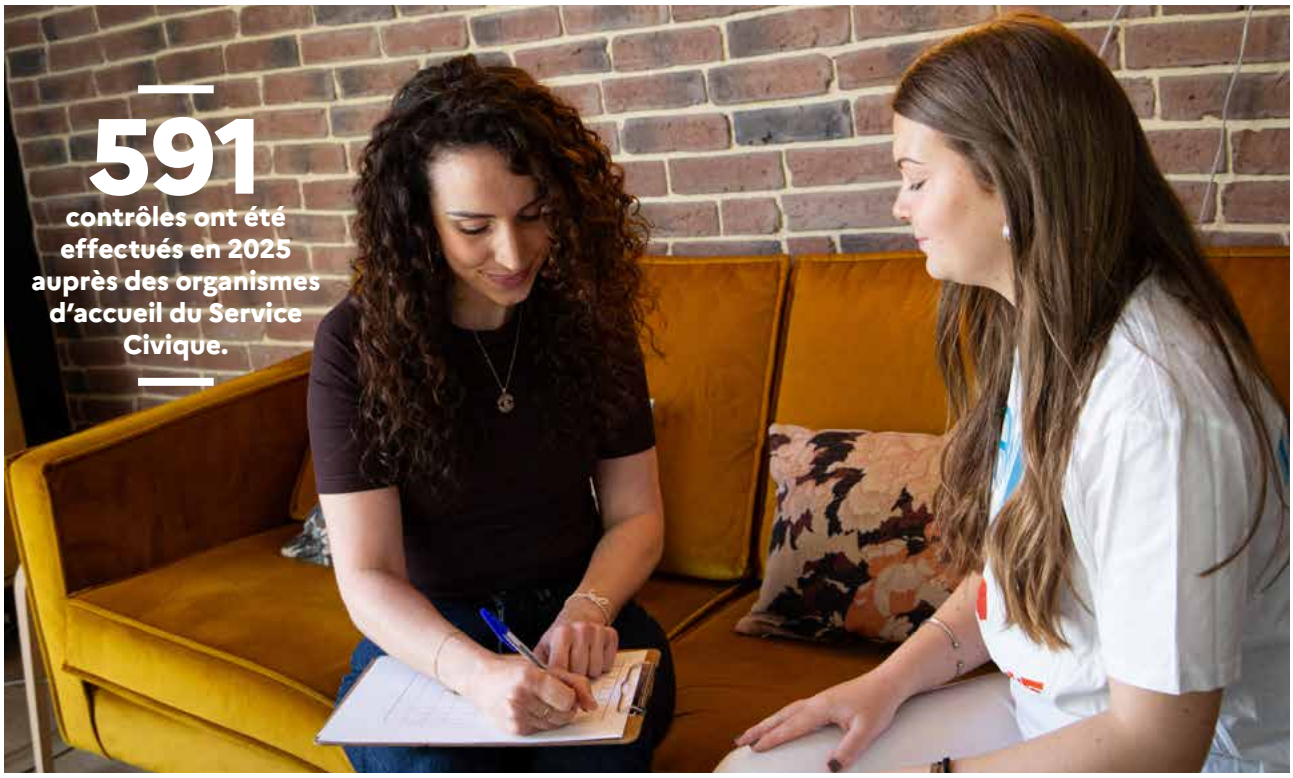

591

contrôles ont été effectués en 2025 auprès des organismes d'accueil du Service Civique.

DES TUTEURS BIEN FORMÉS POUR DES MISSIONS BIEN ENCADRÉES

Pour le Corps européen de solidarité comme pour le Service Civique, le tuteur est un acteur clé. Il est le contact quotidien du volontaire, garant du bon déroulement de sa mission. C'est aussi son premier interlocuteur, chargé de lui expliquer la mission, son statut, ses droits, ses devoirs, et le sens de son engagement au sein de l'organisme.

Pour remplir au mieux ce rôle-clé, l'Agence du Service Civique s'est doté, à travers un marché public, d'un opérateur de formation des organismes d'accueil. Celui-ci propose aux tuteurs des formations dédiées à l'accompagnement des jeunes. Une attention particulière a été portée ces dernières années à la santé mentale des volontaires ainsi qu'à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Les autres formations existantes sont réparties en 4 blocs thématiques relatifs au Service Civique en lui-même, au Service Civique à l'international, aux volontaires en situation de handicap, et aux volontaires en situation de fragilité et/ou victimes de violences.

Un parcours de formation générique existe également du côté du Corps européen de solidarité, avec une "formation tuteurs" adaptée à leurs besoins. Celle-ci aborde la fonction du tutorat dans le programme, leur rôle spécifique de tuteur, ainsi que les outils à leur disposition. La formation est également un moment d'échange pour permettre aux tuteurs actuels ou futurs de poser toutes leurs questions aux équipes. Ils sont invités à découvrir plus largement les programmes européens, à poursuivre leur apprentissage et à construire des partenariats.

« La formation au tutorat est précieuse car elle nous donne des outils pour mieux accompagner les jeunes dans leur mission de façon globale, y compris via l'écoute, la prévention et la gestion des conflits. »

COLOMBE LAFORÊT, chargée de missions Formation & Insertion pour la persévérance scolaire au Rectorat de l'Académie de Nantes

« La formation aide à répondre aux situations de détresse »

HÉLÈNE, animatrice dans un EHPAD de la Sarthe

« Accueillant depuis une dizaine d'années des jeunes en Service Civique, j'ai pu prendre conscience des fragilités des nouvelles générations, et parfois de nos difficultés pour les accompagner. La formation proposée aux tuteurs apporte de ce point de vue une meilleure compréhension des troubles psychiques. Elle permet de mieux les repérer, de les comprendre et d'y répondre en adaptant nos comportements pour ne pas aggraver une situation de détresse. Cela toujours en lien avec des professionnels de la santé mentale. »

Dans le cadre du Service Civique, le tuteur est également chargé d'accompagner le volontaire dans sa réflexion sur son projet d'avenir, pour l'aider à penser l'après. Il doit à ce titre établir en fin de mission un bilan nominatif, afin de consigner les compétences acquises par le jeune, et d'ouvrir la discussion avec lui sur son avenir personnel et professionnel. Ici aussi, l'Agence accompagne les tuteurs en les formant à l'utilisation de l'outil Diagoriente, qui facilite leur travail d'accompagnement et aide les jeunes à valoriser les compétences acquises pendant la mission.

"MENTORING UNDER CONSTRUCTION" OU L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES DES TUTEURS EUROPÉENS

L'Agence poursuit son engagement en faveur de la qualité de l'accompagnement des volontaires du Corps européen de solidarité dans le cadre du projet européen « Mentoring Under Construction » (MUC). Cette initiative, portée par le Centre de ressource SALTO du Corps européen de solidarité, rassemble une communauté européenne de tuteurs et tutrices afin d'identifier, partager et mettre en œuvre des bonnes pratiques tutorales. Forte de son expertise en la matière, l'Agence contribue activement à la diffusion de ces savoir-faire à l'échelle européenne. Le projet MUC constitue ainsi un espace d'échanges de pratiques et de réflexion collective.

En juillet 2025, l'Agence a accueilli simultanément le regroupement annuel des tuteurs européens du projet MUC et le rassemblement des tuteurs français expérimentés. Cette organisation conjointe a favorisé les rencontres entre acteurs français et européens ainsi que le partage d'expériences sur les différentes approches du tutorat et de l'accompagnement des jeunes au quotidien. Les échanges ont mis en évidence la diversité des pratiques tout en réaffirmant l'importance du rôle des tuteurs dans la réussite des parcours d'apprentissage des volontaires et dans la qualité des missions de volontariat proposées.

04

DONNÉES BUDGÉTAIRES 2025

COMPTE DE RÉSULTAT EN 2025 (EN M€)

CHARGES	MONTANTS (en M€)
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats et services extérieurs	27,1
Impôts et taxes	0,9
Personnel	9,2
Autres charges (dont intervention)	566,3
Amortissements et provisions	2,4
TOTAL DES CHARGES	**605,9**

PRODUITS	MONTANTS (en M€)
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Subventions d'exploitation	555
Autres produits de gestion	49,1
Reprise sur amortissements et provisions	1,3
TOTAL DES PRODUITS	**605,4**

PERTE -0,50 M€

BILAN EN 2025 (EN M€)

ACTIF	MONTANTS (en M€)		
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET
Immobilisations incorporelles	8,9	5,2	3,7
Immobilisations corporelles	0,004	0,004	-
Immobilisations financières	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	8,9	5,2	3,7
Stocks et en-cours	-	-	-
Avances versées	-	-	-
Créances diverses	15,4	0,2	15,2
Disponibilités	70,1	-	70,1
Charges constatées d'avance	0,2	-	0,2
TOTAL ACTIF CIRCULANT	85,7	0,2	85,5
TOTAL GÉNÉRAL	**94,6**	**5,4**	**89,2**

PASSIF	MONTANTS (en M€)
Réserves facultatives	40,1
Report à nouveau	0,05
Résultat de l'exercice	- 0,5
TOTAL CAPITAUX PROPRES	39,6
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,8
Dettes fournisseurs	3,3
Autres dettes d'exploitation (dont avances UE)	45,5
Produits constatés d'avance	0
TOTAL DETTES	48,8
TOTAL GÉNÉRAL	**89,2**

Les produits constatés par l'Agence du Service Civique se composent quasi-exclusivement des subventions d'exploitation reçues de l'État et de la Commission européenne (92 % des produits d'exploitation). Les charges d'intervention représentent à elles seules, 93 % du total des charges d'exploitation et se répartissent en :

→ 86,4 % au titre du Service Civique ;
→ 6,6 % au titre des programmes européens Erasmus+ Jeunesse & Sport.

L'activité financière de l'Agence fait apparaître un résultat déficitaire de 0,5 M€ au titre de l'exercice 2025. L'évolution du résultat sur les 5 derniers exercices se présente comme suit. ↓

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT PATRIMONIAL (EN M€)

	2021	2022	2023	2024	2025
BÉNÉFICE	248,90	—	—	—	—
DÉFICIT	—	- 72,80	- 59,50	- 157,07	- 0,50

Le budget initial 2025 a été construit avec une prévision de recettes aboutissant, au vu des objectifs en nombre de jeunes en Service Civique, à un solde budgétaire négatif de 16,6 M€, et à un résultat patrimonial déficitaire de 14,4 M€ financé par la trésorerie de l'Agence du Service Civique. Le déficit pour 2025 est finalement de 500 000 euros.

SITUATION DE LA TRÉSORERIE (EN FLUX ET EN STOCK, EN M€)

ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE EN 2025 EN M€	
Situation initiale au 01/01/2025	54,1
Situation finale au 31/12/2025	70,1
VARIATION DE LA TRÉSORERIE 2025	- 16

Au 31 décembre 2025, le niveau de trésorerie disponible s'établit à 70,1 M€, étant précisé que l'Agence du Service Civique a bénéficié en toute fin d'exercice d'un versement complémentaire de 17 M€ (15 au titre de la loi de finances de fin de gestion et 2 au titre de redéploiements internes au sein du programme 163), montant destiné à financer les premières dépenses du Service Civique de 2026. 63 % de cette trésorerie de 70,1 M€ relève des programmes européens et des fonds versés par la Commission européenne, mais une fois ce complément isolé, ce taux est ramené à 83 %, soit un niveau proche de celui constaté fin 2024 (84 %).

EFFECTIFS 2025 EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN TRAVAILLÉ (ETPT)

	SOUS PLAFOND D'EMPLOIS	HORS PLAFOND D'EMPLOIS	TOTAL GÉNÉRAL
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC			
CDI	7,53	5,47	13
CDD	36,95	42,04	78,99
Personnels détachés sur contrat	23,29	9,36	32,65
TOTAL ETPT EMPLOIS NON TITULAIRES	67,77	56,87	124,64
Contrats aidés et apprentis	—	4	4
Autres (personnel mis à disposition)	—	—	—
TOTAL GÉNÉRAL	67,77	60,87	128,64

La réalisation des missions de l'Agence du Service Civique repose sur un effectif global de 129 ETPT pour l'année 2025.

La structure des effectifs s'établit ainsi :

→ Les effectifs sous plafond d'emplois désignent les emplois permanents financés par l'État (67,77 ETP pour l'année 2025). Le plafond des emplois (69 ETP) n'est pas saturé en 2025 en raison des vacances temporaires occasionnées par la mobilité des personnels.

→ Les effectifs hors plafond d'emplois correspondent aux emplois financés sur les fonds européens (60,87 ETP pour l'année 2025). Les effectifs hors plafond d'emplois s'inscrivent dans les frais de fonctionnement versés par la Commission européenne.

DONNÉES BUDGÉTAIRES DÉPENSES 2025

Répartition des dépenses 2025 par enveloppe —

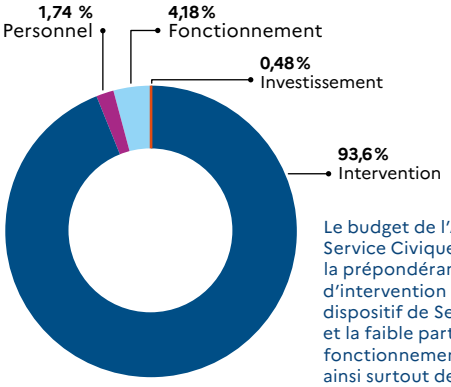

Le budget de l'Agence du Service Civique est marqué par la prépondérance des crédits d'intervention destinés au dispositif de Service Civique et la faible part des crédits de fonctionnement et de personnel, ainsi surtout des crédits d'investissement.

Répartition des dépenses 2025 par périmètre d'activité —

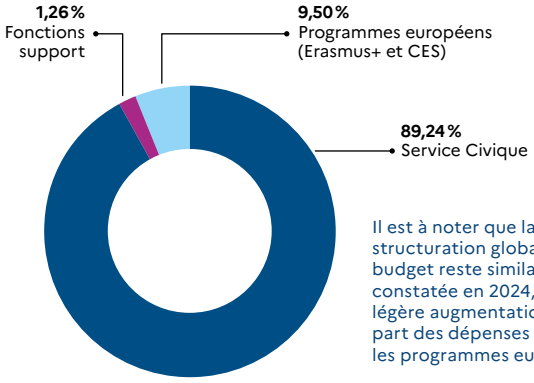

Il est à noter que la structuration globale du budget reste similaire à celle constatée en 2024, avec une légère augmentation de la part des dépenses en lien avec les programmes européens.

Utilisation des crédits délégués à l'Agence de services et de paiement (ASP) —

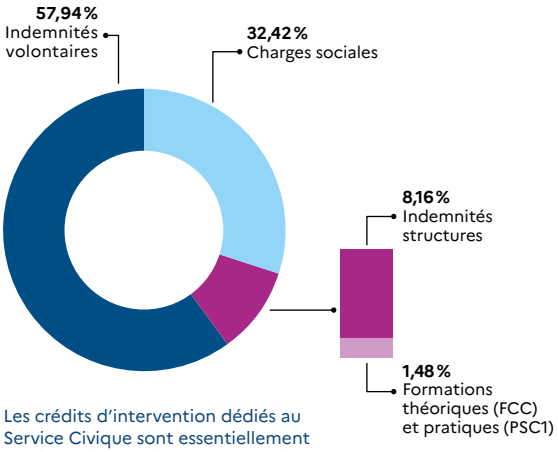

Les crédits d'intervention dédiés au Service Civique sont essentiellement destinés à indemniser les volontaires (dont les cotisations sociales) et les structures d'accueil.

Répartition des dépenses d'intervention au titre des programmes européens —

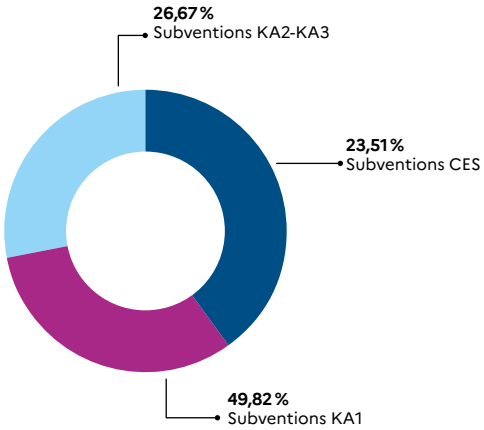

Dépenses hors crédits d'intervention par destination —

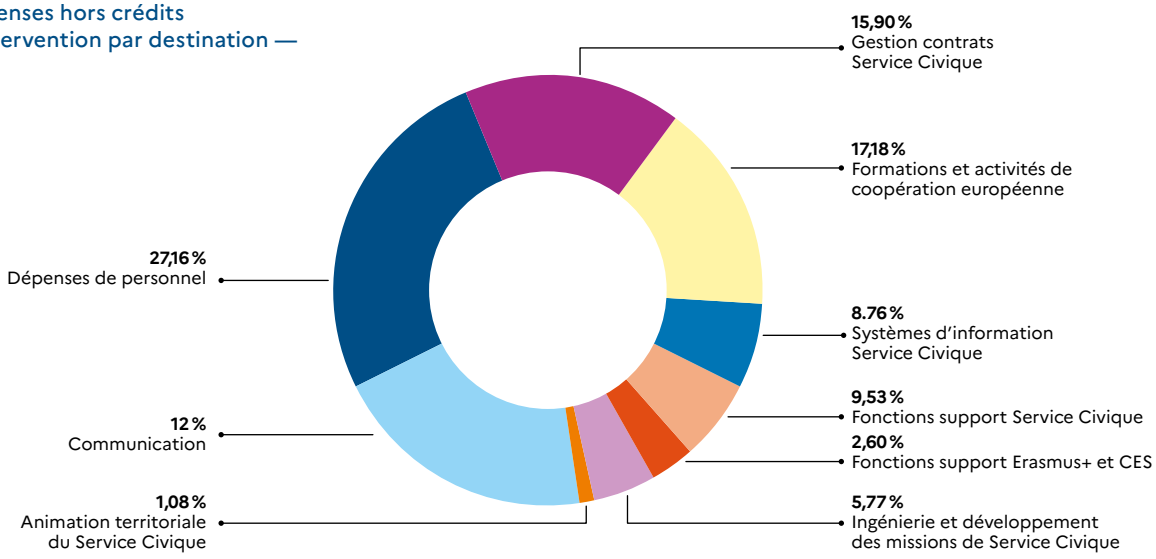

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

SERVICE CIVIQUE

Erasmus+ Jeunesse et Sport
Corps européen de solidarité
FRANCE

Agence du Service Civique
95 avenue de France 75013 Paris